www.mairie-saintquayperros.fr

Juin 2024 n°169

Commune de Saint-Quay Perros
SANT-KE-PERROZ

Vivre à Saint-Quay

le magazine d'information municipale de Saint-Quay-Perros

Les rendez-vous de la saison 2024

p.20

Jeunesse 10
Aménagements autour de l'école

Portrait 18
Nathanaël Le Cunuder

Histoire 23
Mission de classement des archives municipales

Vie associative 38
Pour ne rien rater

02 / Édito

Olivier HOUZET - Maire de Saint-Quay-Perros

Chères Kénanaises, chers Kénanais, nous voici de nouveau à la fin de l'année scolaire. C'est donc l'occasion de vous donner toutes les informations sur les animations de la saison estivale (jusqu'à l'automne), et de faire un point sur les projets communaux en cours cette année.

Vous retrouverez ainsi toutes les publications des associations qui ont bien voulu participer à cette édition, la bibliothèque et les comptes-rendus résumés des derniers conseils municipaux. Parmi les quelques brèves et informations municipales proposées, il en est certaines qui me tiennent particulièrement à cœur : **les nouveaux lotissements**, sujet sur lequel je me suis personnellement impliqué pour redynamiser notre commune après des années d'immobilisme ; **la restauration du ruisseau de la Coulée verte**, sujet sensible qui engage la commune dans une transition écologique et une gestion responsable de l'eau de pluie et **l'inauguration de l'arbre de vie** pour commémorer les actions envers le don d'organes, si cher à notre communauté.

J'ai souhaité rendre hommage à **Jean-Baptiste Jacob** qui fut grandement investi pour notre commune, en tant que conseiller et adjoint pendant plusieurs mandats, mais aussi mettre en lumière **Nathanaël Le Cunuder**, jeune talent artistique qui fait la fierté de notre jeunesse kénanaise.

Nous réitérons les grands événements de la saison, qui rendent notre commune si vivante et pour lesquels nous avons besoin de toutes les bonnes volontés : organisateurs, acteurs, spectateurs, bénévoles…

Les élus et associations sont déjà à pied d'œuvre.

Enfin de nombreuses dates sont à retenir : les **élections européennes**, bien sûr, si particulières car la crise politique mondiale remet en cause l'existence même de l'Europe, les inaugurations - de l'arbre de vie, de la maison kénanaise et de la place - qui marqueront les évolutions de notre environnement. Et, plus légers, les différents rendez-vous communaux et les festivités de l'été et de l'automne qui rythmeront notre quotidien. Nous allons donc régulièrement nous croiser prochainement, je n'en doute pas.

Certains ont fait le choix de ne plus recevoir ce magazine au format papier, mais uniquement numérique. Si vous le souhaitez vous aussi, merci d'envoyer un email à communication@mairie-saintquayperros.fr en indiquant votre adresse postale, votre nom et votre adresse email.

Olivier Houzet

Sommaire

03 / Info municipale
06 - Info communautaire
08 / Jeunesse
Vie de l'école
12 / Hommage
Hommage à Jean-Baptiste Jacob
14 - Brèves
17 - En image
18 / Portrait
Nathanaël Le Cunuder
20 / Les rendez-vous de la saison 2024
23 / Histoire
Mission de classement des archives municipales
26 - Résumés des conseils
35 / Dossier
Restauration du ruisseau
36 - Bibliothèque
38 / Vie associative
44 - Relais paroissial
45 - Tribunes
46 - Agenda
47 - Infos pratiques

Vivre à Saint-Quay n°169

Mairie de Saint-Quay-Perros
2, avenue de la Mairie - 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 49 80 40 - mairie.saintquayperros@orange.fr

mairie-saintquayperros.fr

Directeur de la publication : **Olivier Houzet** Rédactrice en chef : **Hannah Issermann** Comité de rédaction : **Nathalie Le Dilavrec, Nolwenn Briand, Hervé Le Bonniec, Josiane Réguer** Conception graphique et mise en page : **Antoine Verbrugghe** Photos : **Mairie, Stéven Lemaître** Impression : **Publi Trégor** Tirage : **850 ex.**

Pour tout problème de réception du Vivre à Saint-Quay, contacter la Mairie.

Pour toute remarque ou suggestion, contacter le comité de rédaction à : hannah.issermann@mairie-saintquayperros.fr.

imprimé sur papier PEFC

IMPRIM'VERT®

Info municipale / 03

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tous les cinq ans, les citoyen·ne·s de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen, appelés député·e·s européen·ne·s. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient ainsi d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Le Parlement européen est la seule assemblée transnationale élue directement au monde. Les membres du Parlement formulent des textes de législation et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique et à la sécurité. Ils mettent en lumière des sujets politiques, économiques et sociaux importants et défendent les valeurs de l'Union européenne : le respect des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et l'État de droit. Le Parlement approuve le budget de l'UE et contrôle la manière dont l'argent est dépensé. Il élit également le président de la Commission européenne, nomme ses commissaires et leur demande des comptes.

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez faire une procuration chargeant un autre électeur de voter à votre place. Vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur qui pourra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin, mais celui-ci ne pourra avoir qu'une seule procuration.

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur maprocuration.gouv.fr ou dans un commissariat ou une gendarmerie de votre choix. Vous devrez vous munir de votre numéro national d'électeur (à retrouver en ligne ou sur votre carte électorale), celui de l'électeur recevant la procuration, ainsi que ses noms, prénoms et date de naissance.

Le bureau de vote de Saint-Quay-Perros, situé à la salle Yves Guégan, sera **ouvert le 9 juin de 8h à 18h sans interruption.**

VOIES DOUCES DE BALANEYER ET DE PORS-TY-OLU

Le tunnel de Crec'h Babous est maintenant relié au pôle sportif par une voie raccourcie et sécurisée. Ce cheminement, encore sommaire, sera définitivement aménagé avec le projet de voie douce Lannion-Perros. Il constitue la portion qui relie Kerliviec au bourg en passant sous la RD.

De l'autre côté, la voie douce de Pors-Ty-Olu a été réhabilitée pour permettre de rejoindre l'impasse du Liors et la rue de Kertanguy depuis le tunnel.

Ces aménagements conduits par les adjoints aux travaux et aux mobilités ont été réalisés par un artisan local, ceci évite des investissements trop onéreux.

VOIRIE : ENTRETIEN ET SÉCURISATION

Quelques rues de la commune ont été dégradées ou sont en mauvais état, suite aux abondantes pluies de cette année.

L'enrobé de **la rue de Balaneyer** sera prochainement réparé, par la méthode du "point à temps". Cette méthode consiste à rénover la bande de roulement par zones avec du gravier et du bitume dit "à chaud". Le point-à-temps nécessite une météo clémente, c'est pour cela que ces travaux n'ont pas été réalisés plus tôt.

Le pont de Milin ar Stang est fragilisé, une chicane et un ralentissement ont provisoirement été installés, pour des questions de sécurité et de conservation de l'ouvrage. Une étude est en cours avec les services environnement et rivières de LTC, afin de mettre en œuvre les travaux adaptés.

Le bas de la rue du Venec qui passe dans une zone particulièrement marécageuse est fragilisé par les multiples crues et décrues du Cruguil, les bas-côtés vont être renforcés. Mais avant de pouvoir intervenir les services techniques ont sécurisé les bords de la voie et réduit la largeur de passage. Un ralentissement et une chicane ont provisoirement été installés.

La rue vers les Quatres Recteurs est très dégradée. Cette rue mitoyenne avec Lannion demande de gros travaux de rénovation, des discussions sont en cours pour étudier la meilleure solution.

POINT SUR LES LOTISSEMENTS

Les 3 lotissements créés depuis le début du mandat ont leur quasi-totalité de lots vendus, il en reste 2 sur celui de Crec'h Min1 (SEM-LTC) et 1 sur celui de Roudouanton (ALTO).
Un projet de lotissement avec 7 lots libres est à l'étude au milieu de Balaneyer, écrit en accord avec les riverains mitoyens.
La tranche 2 de Crec'h Min est en cours d'ouverture à l'urbanisation, et l'aménageur (SEM-LTC) a reçu une proposition de projet incluant des logements collectifs (32 logements en 3 bâtiments R+2), 6 lots libres individuels et un macro-lot de 10 habitats légers avec un bâtiment collectif. Nous cherchons encore le meilleur moyen de porter le foncier de ce macro-lot habitats légers.
Ce projet comporte une unique rue en impasse, pour laquelle il faudra désigner un nom. Nous faisons donc encore appel à vos idées et réflexions sur ce sujet, avant de présenter cela en conseil municipal.

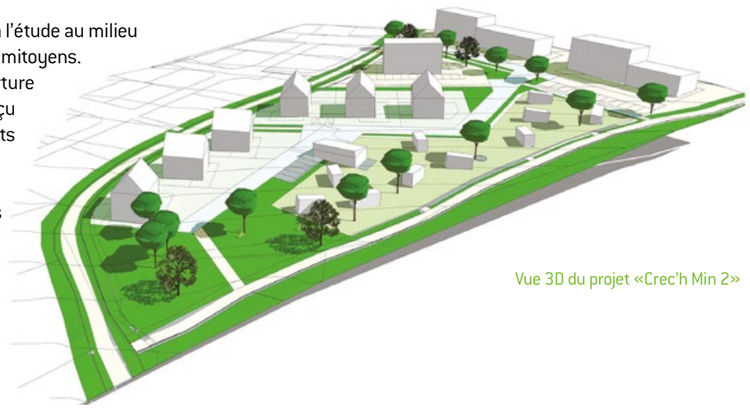

Vue 3D du projet «Crec'h Min 2»

SALLES COMMUNALES, LES NOMMER !

La livraison des salles de la Maison kénanaise est prévue avant la fin du printemps. Même si les aménagements extérieurs et les abords ne seront livrés qu'à la fin de l'été, il est temps de réfléchir aux dénominations de ces espaces et d'en profiter pour intégrer dans cette réflexion les salles existantes.
Nous proposons quelques pistes et idées et sommes preneurs de toutes les suggestions et réflexions à ce sujet. Ces dénominations seront décidées en conseil municipal de juin 2024.

BÂTIMENT	NOM D'USAGE ACTUEL	UTILISATION	PROPOSITION
Yves Guégan	Yves Guégan (salle principale)	Repas, réunions publiques, gymnastique et danses	**Yves Guégan**
Yves Guégan	Salle bleue	Salle d'arts plastiques	**Paul Houyvet**
Mairie	Salle du conseil	Salle de réunion	**Robert Badinter**
Mairie	Bureau ovale	Salle d'atelier	*...à définir...*
Mairie	Salle de l'étage	Salle de réunion non publique	*...à définir...*
Mairie	Salle des associations	Salle de musique et chant	**Clarisse Lavanant**
Maison kénanaise	-	Salle de conférences	**Jean-Baptiste Jacob**
Maison kénanaise	-	Espace de coworking	**Ada Lovelace**
Maison kénanaise	-	Repair-café	**Maurice Chevance**
Maison kénanaise	-	Tiers-lieu	*...à définir...*

➲ Déposez vos idées ou remarques sur papier libre au secrétariat (boite aux lettres), ou par mail à contact@mairie-saintquayperros.fr

FRELON ASIATIQUE

La mairie de Saint-Quay-Perros a renouvelé la campagne de piégeage du frelon asiatique pour l'année 2024 (PPF, Piégeage de Printemps des Fondatrices) sur notre commune en collaboration avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole 22 (GDSA22).
Vendredi 8 mars, des Kénanais ont participé à une réunion d'information organisée par Jean-François Klimm, référent du GDSA 22. Cette réunion a permis de former de nouveaux piégeurs, d'autres personnes sont venues tout simplement récupérer leurs pièges ainsi que le produit nécessaire.

Pour info le bilan 2023
- la commune a acheté 50 pièges distribués à 44 piégeurs,
- début de piégeage fin mars 2023,
- fin de campagne 10 mai 2023,
- nombre de prises fondatrices frelons asiatiques : 613,
- nombre de frelons européens : 89.

Sur le département des Côtes-d'Armor, 170 communes ont mis en place la stratégie PPF du GDSA22 :
- 4500 piégeurs sur le département,
- de nombreuses communes ont dépassé les 1000 fondatrices capturées,
- le record sur une commune est de 5300 fondatrices,
- sur l'année 2023, on observe une baisse de 13%.

EMPLOIS SAISONNIERS

Comme les autres années, le conseil municipal de mai a décidé du lancement du recrutement des emplois saisonniers. 4 jeunes Kénanais·es pourront travailler durant 15 jours chacun avec les services techniques.
3 périodes sont définies du 15 juillet au 30 août.

RÉGLEMENTATIONS

LE SILENCE EST D'OR
L'arrêté préfectoral des Côtes-d'Armor, du 19 novembre 1992, modifié le 19 Novembre 1992 a été modifié à nouveau récemment. L'arrêté préfectoral du 15 mai 2024, article 6, indique que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués uniquement :
- du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 20h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

TAILLE DES HAIES
Pour préserver, les oiseaux en période de reproduction et de nidification, ainsi que les espèces protégées, l'article L 411-1 du code de l'environnement interdit de détruire ou de perturber ces espèces et leurs habitats ; pour les particuliers la période ne permettant pas la taille et l'élagage s'étend du 15 mars au 31 juillet.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS
Les trottoirs sont affectés à la circulation des piétons, et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite. L'arrêt et le stationnement sur un trottoir sont des infractions au code de la route. Le manquement à cette règle de sécurité routière est puni d'une contravention forfaitaire de 135€. En cas d'absence ou du refus du propriétaire de déplacer son véhicule, celui-ci pourra être immobilisé et mis en fourrière.
Par ailleurs, nos trottoirs sont pour la plupart enherbés ; ne pas stationner sur les trottoirs permet à nos agents des services techniques de procéder à leur nettoyage.
Soyons responsables, respectons les piétons et nos agents.

CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX COMMÉMORATIONS, AUX ANCIENS COMBATTANTS ET À LA MÉMOIRE

Afin de légitimer et de reconnaître toutes les actions qui ont été réalisées pour la mémoire et les commémorations sur la commune, le maire a créé une nouvelle délégation envers un conseiller communal qui y est investi depuis le début du mandat (commémoration des enfants en 2022, installation future d'une stèle des maquisards, maître de cérémonie, organisateur de toutes les cérémonies de commémoration, représentant du Souvenir Français...). Michel Benoit est donc nommé conseiller délégué aux commémorations, aux anciens combattants et à la mémoire pour la commune de Saint-Quay-Perros. Même si dans les faits rien ne changera sur son engagement, il aura toute légitimité pour agir au nom du maire sur ces sujets.

TRANSPORTS EN COMMUN - Ce service est financé par LTC et la municipalité.

Macareux

Cette ligne de bus relie les communes de Louannec, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec et Trégastel et compte une trentaine d'arrêts. D'une distance de 23 km, le circuit complet s'effectue en 1h15 environ. Elle dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec, la mairie et Gouzabas. Elle est gratuite en hiver (du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024). En juillet/août, la navette est payante (1,40 € en plein tarif) mais elle circule tous les jours. Selon la saison, le parcours et les horaires peuvent être modifiés. Pourquoi ne pas en profiter pour une randonnée sans avoir à prendre la voiture ?

TILT

La ligne E du TILT relie Lannion à Trégastel en passant notamment par le centre de Perros-Guirec. Il dessert dans notre commune les arrêts de Kerliviec et de la mairie. Selon la saison, les horaires peuvent être modifiés. Le billet est à 1,40 € en plein tarif.

> Les bus et le Macareux sont géolocalisés en temps réel, à retrouver sur **l'application Pysae** et les achats de tickets peuvent se faire via **l'application e-ticket TILT**.

2 APPLIS MOBILES — ACHAT de TITRES de TRANSPORT e-ticket TILT — ACCÈS à L'INFORMATION VOYAGEUR Pysae — UTILISES en VOYAGE

Pour les horaires et les itinéraires complets, ainsi que des renseignements sur les autres services de transports à la demande, voir en mairie ou sur le site de LTC : https://www.lannion-tregor.com/fr/deplacements.html

COVOITURAGE

Le covoiturage du quotidien est un mode de déplacement soutenu par Lannion-Trégor Communauté depuis 2021. Ce dispositif expérimental, prolongé en 2024, permet de mutualiser les déplacements réalisés en voiture et ainsi réduire l'impact environnemental, énergétique et économique de ce mode de transport.

Le développement du covoiturage permet également de limiter les éventuels ralentissements en heures de pointe ou en période de travaux.

La politique d'incitation financière de LTC se retrouve désormais sur l'application mobile BlaBlaCar Daily, suite à l'acquisition de Klaxit par BlaBlaCar. Tous les trajets au départ ou à l'arrivée de l'une des 57 communes du territoire de LTC sont éligibles à ce dispositif, en utilisant l'appli BlaBlaCar Daily.

Ce passage vers BlaBlaCar Daily offre aux utilisateurs la possibilité de rejoindre une communauté de covoitureurs encore plus étendue, tout en retrouvant leurs fonctionnalités préférées sur leur nouvelle application.

+ d'infos : https://bit.ly/covoiturage_LTC

MYSTÈRE À GOARIVA : GÉOLOGIE ET JEU DE SOCIÉTÉ À PLOUGRAS

L'office de tourisme Côte de Granit Rose, vous propose de découvrir le site de Goariva, à Plougras, tout au sud du territoire de LTC, méconnu de beaucoup d'habitants. Laissez-vous surprendre par l'histoire singulière du lieu, et profitez de plusieurs balades et d'un jeu de plateau à faire en famille.

Rendez-vous au parking des éoliennes fléché depuis le bourg et découvrez :

- une borne géodésique de 1736, à 314 m d'altitude, point haut de triangulation pour la mesure des premières coordonnées du Royaume de France,
- une vision panoramique à 360° sur le Trégor, le Léon et la Cornouaille
- une cabane pour jouer, s'abriter, se ressourcer et pique-niquer
- 5 îlots de découverte et d'activités ludiques composés de table de lecture du paysage, de bancs pour la contemplation, d'objets à manipuler pour vous initier à la triangulation
- un grand jeu à vivre en famille ou entre amis

Quatre randonnées s'offrent à vous :

- **petite boucle de Goariva**. 3,5 km, 1h. Balise « Petite boucle de Goariva »,
- **sentier des éoliennes**. 5,5 km, 1h30. Balise violette,
- **circuit entre les 2 étangs**. 22 km, 6h. Balise jaune,
- **chasse au trésor** "Sur la montagne de Goariva". 4 km, 1h30.

+ d'infos : https://www.bretagne-cotedegranitrose.com/

Vie de l'école

SORTIE AU RESTAURANT «MAMAN POULE»

La classe de TPS/PS/MS s'est rendue, le mardi 9 avril, au restaurant «Maman Poule» à Trélévern (la restauratrice étant la maman de 2 élèves de la classe), pour des ateliers culinaires en lien avec un travail sur le printemps. Afin de cuisiner des cakes salés, les élèves ont épluché et coupé des carottes, des courgettes, du céleri… Quelques légumes provenaient du jardin de la classe !

SOIRÉE IRLANDAISE

Elle a eu lieu le samedi 17 février, à la salle polyvalente et a réuni petits et grands. Cette soirée était organisée dans le cadre du projet pédagogique mené par les enseignantes autour de l'Irlande et de l'Écosse. En amont, les enfants avaient bénéficié d'une initiation à la danse irlandaise avec l'association Trégor Gaëlic qui était également présente lors de cette animation. Les élèves des différentes classes avaient aussi œuvré à la décoration de la salle.
L'organisation générale était assurée par l'Amicale laïque et cette soirée fut une belle réussite (voir article ALK page 38).

PRIX DES INCORRUPTIBLES

Le lundi 8 avril, toutes les classes de l'école ont participé au vote pour le prix des Incorruptibles. Les ouvrages avaient été lus en classe.
Les bénévoles de la bibliothèque communale ont accueilli les élèves et leur ont fait percevoir les modalités d'un vote qui a débouché sur le choix de leur livre préféré. Nul doute que les enfants attendront avec impatience les résultats du vote national pour voir si leur choix correspond.

SORTIE À VALORYS

Les élèves des classes de Mmes Gorry (CE1/CE2) et Lagier (CM1/CM2) se sont rendus sur le site de Valorys à Pluzunet le 29 mars, en après-midi. Cette visite du centre de traitement des déchets a permis de faire prendre conscience aux enfants de l'importance du tri des déchets.

FESTIVAL DE LA BD DE PERROS-GUIREC

Le vendredi 12 avril, la classe de CM1/CM2 s'est rendue au Festival de la BD à Perros-Guirec. Les enfants ont visité les différentes expositions au Palais des Congrès, à la Maison des Traouïero et à la Maison du Littoral. Ils ont participé à un atelier mené par le dessinateur Fabrice Meddour.

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Vendredi 23 février, les enfants de l'école ont défilé dans les rues de Saint-Quay déguisés, qui en pompier, coccinelle, fée, Spiderman, princesse, Batman, pirate, chevalier, monstre, clown ou cowboy… L'occasion pour chaque classe de poser en costumes.

Classe CE1 - CE2

Classe CM1 -CM2

Classe GS - CP

Classe TPS - PS - MS

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'équipe municipale et plus particulièrement la conseillère déléguée à l'aménagement du territoire a missionné le CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes-d'Armor) pour nous proposer un plan d'action afin d'améliorer les dessertes et la valorisation du paysage autour de l'école Albert Jacquard. La commune adhère au CAUE depuis plusieurs années, et maintenant via LTC. Elle utilise donc ce service afin d'obtenir une étude gratuite par des experts sur le sujet. L'intégralité de ce rapport est consultable sur le site de la mairie, voir https://mairie-saintquayperros.fr/amenagements-autours-de-lecole/

Ce rapport a pour objectif de répondre à 5 préoccupations majeures :

- Les élèves doivent aller à pied de l'école à la cantine. Ils empruntent actuellement une portion de la rue de l'école, dangereuse et très pentue, une alternative à cette route doit être réfléchie.
- L'école s'étend sur deux niveaux, alors que les entrées de l'école primaire et maternelle s'organisent au même niveau. L'escalier d'accès au niveau N-1 ne répond pas aux besoins des enseignantes et des élèves. Une réflexion sur l'entrée des primaires est demandée.
- Le parvis sécurisé et réservé aux piétons devant l'entrée du groupe scolaire dans le cadre du plan Vigipirate a modifié le parcours du bus scolaire. Une nouvelle giration est à envisager.
- Le parking boisé de pins pose un problème de soulèvement du revêtement de sol. Un avis sur ces arbres est demandé au CAUE.
- Les lotissements Crec'h Min 1 et 2 vont augmenter les dessertes piétonnes des élèves vers l'école. Les déplacements de ces nouveaux résidents tant vers l'école que vers le centre-bourg doivent être envisagés.

Les préconisations du CAUE ne sont pas des obligations, mais elles orienteront les élus dans leurs prises de décision après avoir consulté les usagers.

EXTRAITS DU RAPPORT

"Le CAUE préconise de **traverser le cimetière pour aller de l'école à la cantine** comme cela se faisait sans problème au début du siècle et que certaines communes ont remis en place récemment... Actuellement les élèves empruntent une rue avec une très forte topographie, fréquentée par les voitures (accès aux principaux équipements publics) et est très glissante en hiver. De bonnes conditions de déplacements ne sont pas réunies."

Passer par le cimetière permet de profiter du paysage rural identitaire à la commune.

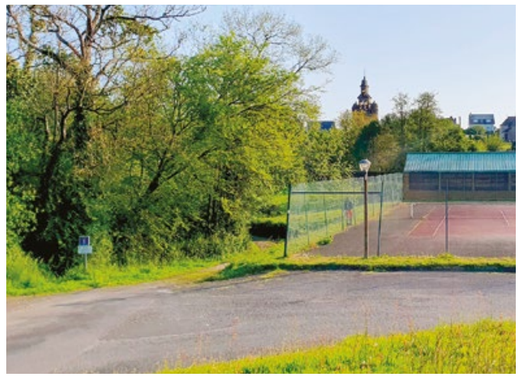

Passer par le cimetière permet de voir le clocher de l'église.

A la sortie du cimetière, le sentier longe une petite fontaine lovée dans un vallon.

EXTRAITS DU RAPPORT

"**Une nouvelle entrée pour les élèves de primaire.** L'entrée de l'école primaire pourrait être aménagée dans le pignon sud du bâtiment en contrebas de la rue de Kertanguy. L'entrée actuelle située à côté de celle des maternelles pose des problèmes de fonctionnement. Cette nouvelle entrée permettrait de mutualiser le parking du cimetière aux entrées et sorties d'école, et soulager le parking actuel de l'école dès lors réservé aux maternelles où les parents doivent se stationner plus longtemps."
Un parvis pourrait facilement y être aménagé en modifiant l'emplacement de la clôture et en la reculant à l'alignement du pignon du bâtiment.
Un patio existant permettrait d'accueillir les élèves.
Un escalier, le long des bâtiments, au nord du talus pourrait être aménagé.

Créer une nouvelle entrée scolaire pour les élèves de primaires, une configuration qui s'y prête avec son parvis son parking attenant...

Une entrée qui permettrait une liaison à niveau avec les classes, facilite le travail du corps pédagogique et met en valeur un patio intéressant sans trop d'usage actuel.

EXTRAITS DU RAPPORT

Desserte du bus scolaire : "L'enjeu ici est de garantir la desserte de bus sans toucher aux talus qui bordent le parking de l'école.
Deux options sont préconisées : il pourrait emprunter la rue du futur lotissement qui sera en sens unique pour éviter un demi-tour difficile sur le parking de l'école au risque de toucher au talus. L'arrêt de bus pourrait simplement être organisé le long du parking nord de l'école.
Dans les deux cas, une étude de voirie permettra de confirmer et choisir."

Tout aménagement doit préserver le talus remarquable et le bois qui séparent l'école du nouveau lotissement. Un paysage typique du Trégor, à préserver absolument.

La nouvelle desserte du lotissement (voie en sens unique de l'école vers le lotissement pourrait accueillir la desserte de bus scolaire)

EXTRAITS DU RAPPORT

"**Les pins sur le parking nord** sont à conserver. Ils soulèvent le sol, car ils manquent juste d'espace et de nourriture. Ce parking, peu sollicité en dehors du matin et fin de journée, peut tout à fait évoluer en parking enherbé sur une partie des stationnements."

Retirer les bordures et la bâche plastique, faire évoluer le parking en parking enherbé, sans bordure afin de donner à manger, à boire et à respirer au système racinaire des pins sans compromettre le stationnement. Remonter les houppiers en éliminant selon les sujets et les besoins les branches basses des pins

Vivre à Saint-Quay / Juin 2024 n° 169

Hommage à Jean-Baptiste Jacob

par Roland Geffroy,
maire honoraire de Saint-Quay-Perros.

Liste majoritaire du conseil municipal élu en mars 1983.

De gauche à droite : Madeleine Guégan (épouse de Romain Guégan), Jacques Boisson, André Le Damany, Romain Guégan, Bernard Le Bonniec, Yves Guégan, Antoine Le Goffic, Madeleine Cadiou, Yvon Le Bozec, Pierre Hamon, Jeannette Guégan, Monique Le Gall, Michel Querré, Jean-Baptiste Jacob et Eugène Le Gac (manque sur la photo : Roger Goasdoué).

> « Je crois qu'après ces trente années et quelques cheveux en moins, le temps est venu d'encourager de plus jeunes à prendre la relève »
>
> Jean-Baptiste Jacob
> novembre 2000

Jean-Baptiste Jacob a été élu pour la première fois en mars 1971 dans sa commune de Saint-Quay-Perros. Cette année-là, Yves Guégan allait entamer le premier de ses quatre mandats et Joseph Campion venait de mettre un terme à 24 années de mandat au poste de premier magistrat. Parmi les conseillers municipaux de l'époque, on relevait les noms d'Yves Kerroux, Yves Le Houerou, Jean-Jacques Urvoas et André Le Damany.

Durant ce premier mandat, Jean-Baptiste Jacob s'est investi dans de nombreuses commissions et a participé activement au travail municipal au cours de six années riches en réalisations. Saint-Quay-Perros entamait dans les années 70 un développement remarquable qui verra sa population tripler en 35 ans. On notera : la réalisation du lotissement du Vallon, le premier de la commune, la première tranche du réseau d'assainissement, le terrain des sports et les vestiaires-douches, les classes de la première école maternelle, la cantine et le plateau d'évolution scolaire mais aussi la rénovation de la mairie, la réalisation de la 4 voies de Lannion à Perros-Guirec et aussi la mise en place d'un premier plan d'occupation des sols.

En 1977, Jean-Baptiste Jacob est élu sur la liste de Yves Guégan et il occupe le poste de premier adjoint plus particulièrement chargé des travaux. Avec entre autres, Michel Querré, Michel Evanno, et Jacqueline Le Guilcher, récemment disparue, j'avais l'honneur de faire partie de cette équipe de 1977. Pour avoir travaillé avec lui pendant tout ce mandat, j'ai pu apprécier les qualités de Jean-Baptiste et j'en retiendrai trois en particulier : tout

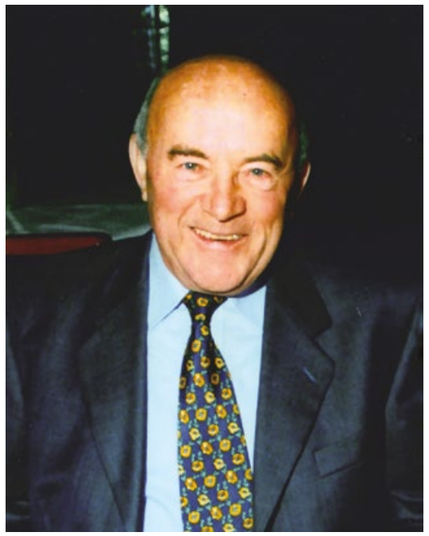

d'abord **la compétence et le sérieux**, ensuite **le goût de la chose publique** qui le fera se présenter aux suffrages de ses concitoyens à cinq reprises et à chaque fois il sera élu. Et j'ajouterai **son souci de l'intérêt général**.

En 1983, Jean-Baptiste est réélu sur la liste de Yves Guégan et il conserve le poste de 1er adjoint avec cette fois la responsabilité des finances de la commune. Il atteint sans doute pendant ce 3e mandat la plénitude de sa période élective et compte tenu de ses compétences et de son expérience il est à ce moment apparu à de nombreux compatriotes comme un futur postulant au poste de maire.

En 1989 et en 1995, Jean-Baptiste Jacob sera avec Michel Querré et Mado Hamon puis avec Louis Henry, élu sur une liste d'opposition, ce qui ne l'empêchera pas de continuer à œuvrer pour le développement et la modernisation de sa commune. Au cours du mandat suivant, il continuera à participer à la vie municipale comme membre extérieur de la commission des finances et de la commission de journal communal « Vivre à Saint-Quay » dont il avait été l'un des fondateurs en 1977 et le responsable entre 1983 et 1989.
Au cours de la cérémonie des vœux de janvier 2002, j'avais eu l'honneur et le plaisir de remettre à Jean-Baptiste, la médaille d'honneur de Saint-Quay-Perros pour services rendus à la commune et à ses habitants.

En novembre 2000, Jean-Baptiste avait annoncé dans « Vivre à Saint-Quay » son intention de ne pas se représenter aux élections municipales de mars 2001 et il avait souhaité adresser un message aux Kénanaises et aux Kénanais. **Je vous cite son message** qui reste totalement d'actualité :
*« **En mars 2001**, je terminerai ma trentième année au conseil municipal de Saint-Quay-Perros dont 12 années comme premier adjoint. Je crois qu'après ces trente années et quelques*

Madeleine Cadiou, J-B Jacob et Yves Guégan avec des représentants d'EDF qui a financé une partie de la salle Y. Guégan (en construction en arrière-plan).

Jean-Baptiste Jacob, Yves Guégan, Madeleine Cadiou et Jacques Boisson accueillant un nouvel instituteur (au centre)

cheveux en moins, le temps est venu d'encourager de plus jeunes à prendre la relève.
Le travail au sein d'un conseil municipal impose des contraintes, mais pour que la démocratie vive et fonctionne correctement, il faut que les personnes qui ont des compétences et des idées à faire valoir aient le courage et la volonté de se présenter aux électeurs car malgré les contraintes, il y a aussi la satisfaction de voir la commune évoluer et se développer. Bon courage aux futurs candidats... ».

Son message a été entendu et à chaque élection municipale des candidats se sont présentés en proposant deux listes aux suffrages des Kénanais et de plus, des membres de sa famille ont suivi son exemple. Nous aurons bien sûr une pensée affectueuse pour Marina sa belle-fille trop tôt disparue, qui fut élue en 2008 et nous pensons aussi à Erik, son fils ainé qui est actuellement conseiller municipal de Saint-Quay-Perros. En tant que maire honoraire et au nom des élus anciens et actuels et au nom du personnel communal de Saint-Quay-Perros, je présente à toute la famille de Jean-Baptiste les très reconnaissantes condoléances de sa commune.

GOÛTER DES AÎNÉS

Mercredi 17 avril, près de 80 personnes de plus de 67 ans ont participé au goûter organisé par la commune à la salle Yves Guégan, préparé par Laurent et servi par les élus.
Dans une ambiance sympathique et conviviale, le plaisir de se retrouver, de parler de Saint-Quay et de la vie qui s'écoule, se lisait dans les yeux des convives. Cette année, Odile, Marcel, p'tit Louis,... ont oublié de chanter, ce sera pour l'année prochaine !

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Lors de la cérémonie commémorative des accords d'Évian de 1962 (cessez-le-feu en Algérie), Maurice Le Bec, écrivain et membre de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) a fait une allocution particulièrement émouvante retraçant la vie des combattants : "Dans un oued de Kabylie". Après les discours officiels de Christian Le Guillouzer (FNACA), Lucien Anquet (Souvenir français) et Olivier Houzet (au nom du ministre aux anciens combattants), un pot de l'amitié était servi en salle du conseil de la mairie. Ce fut l'occasion de remettre à Claude-Henri Mattenet, un "rappel de médaille" (médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif), médaille qu'il avait reçue le 24 janvier à la préfecture de Saint-Brieuc pour ses 70 années d'engagement dans la vie associative.

UNE STÈLE ET BIENTÔT UNE RUE EN HOMMAGE À GABY TRÉANTON

C'est à l'âge de 99 ans que Gaby Tréanton s'est éteinte, voilà maintenant 5 ans. Mais elle reste dans les cœurs et son souvenir est toujours très présent.
Dimanche 17 mars, par une belle journée de printemps, un après-midi d'hommage lui a été réservé. Sa silhouette gracile, son sourire charmeur, ses yeux bleus pétillants, sa discrétion , son humilité, son humanisme, son engagement militant et son grand cœur faisaient d'elle une Grande Dame. Adhérente dans de nombreuses associations humanitaires, philosophiques et pacifistes, elle n'avait d'envie que celui de faire plaisir. Elle fut tisseuse de lien grâce à l'espéranto, langue internationale conventionnelle, créée par Zamenhof vers 1887 ; elle le pratiquait à travers le monde, qu'elle a visité, et qu'elle instruisait à Saint-Quay au lieu-dit Lorc'holo.
Dès 10h, une quarantaine d'espérantistes de la Fédération Espéranto Bretagne ont fait leur assemblée générale salle Yves Guégan, suivie par une auberge espagnole. À l'initiative de Maja, amie de Gaby, le public, les amis et proches de Gaby se sont retrouvés pour célébrer sa mémoire et sa grandeur d'âme à travers un diaporama. Le maire, Olivier Houzet et le maire honoraire, Roland Geffroy, ont chacun rendu un hommage à sa mémoire. Des lettres, des textes et des photos savamment disposés sur les grilles agrémentées de branchages fleuris ont aussi habité la salle. Sur 4 tables, de très nombreux albums, des différents voyages de Gaby, rassemblaient des centaines de photos et de visages rayonnants d'enfants et d'adultes rencontrés au fil du temps. Chacun pouvait se permettre de prendre les photos de son choix et les rapporter chez lui. Puis pour la remercier et lui témoigner toute notre considération, une visite a été rendue au cimetière des Fontaines.
Le sculpteur Vivien Gamba a réalisé la stèle qui a été dévoilée et inaugurée au son de chants dont certains polyphoniques. C'était

Journée de commémoration autour de la stelle

beau et émouvant. De retour à la salle, de touchants témoignages nous ont fait découvrir la vie et la bonté de Gaby. Elle aimait faire le père Noël en offrant aux enfants des cadeaux qu'elle conservait dans sa maison. Elle aimait enseigner l'espéranto et sa façon de transmettre lui était bien particulière, répétition et disparition des mots au fur et à mesure de l'apprentissage. Institutrice dans son passé, en adhérant à des associations, elle consacrait une partie de son salaire à rendre la vie plus agréable aux personnes nécessiteuses.
Elle restera une belle figure de notre commune et à travers le nom d'une rue qui lui sera dédiée à Crec'h Min, ceux qui ne l'ont pas connu pourront ainsi la découvrir et l'apprécier.

Merci Gaby, et merci à tous ceux qui contribuent à initier la bienveillance.

SYNTHÈSE COPIL RD 788

Le 27 mars le comité de pilotage pour la transformation de la RD 788 s'est réuni. Le bilan de l'expérimentation a été présenté en détail (diaporama visible sur le site de la commune : https://mairie-saintquayperros.fr/presentation-bilan-experimentation-rd788), nous pouvons le synthétiser comme suit :
Les membres du copil se sont surtout penchés sur les relevés du tronçon central autour de Ker Noël (tronçon de Saint-Méen à Kerliviec). Pendant l'expérimentation la vitesse moyenne relevée est de 45 km/h (72 après expérimentation) dans le sens Perros-Lannion et 67 km/h dans le sens Lannion-Perros (78 après expérimentation). Il faut 2 minutes 24s pour réaliser ce tronçon à 50 km/h contre 1 minute 20s à 90 km/h.
Le trafic journalier de cyclistes est passé de 30 (avant et après expérimentation) à 90 en moyenne pendant l'expérimentation. Les traversées piétons au niveau de Kerliviec ont oscillé entre 250 et 370 par semaine, pour les cyclistes entre 230 et 470 par semaine. Elles ont considérablement diminué après l'expérimentation.

En conclusion et après débat, il est décidé d'engager des études d'aménagement définitif :

- du giratoire de Saint-Méen au giratoire de Kerliviec en tenant compte des objectifs rappelés,
- du giratoire de Kruguilh au giratoire de l'IUT à la demande de LTC,
- du giratoire de Kruguilh jusqu'à Coppens, le long de la RD 767, dans la continuité de la voie verte aménagée entre Coppens et l'aire de covoiturage du Boutilh.

Il est également décidé d'organiser une réunion publique lorsque les études seront au stade avant-projet.

Cette expérimentation a atteint ses objectifs : prouver qu'une transformation de la RD 788 incluant les mobilités douces et les traversées est possible sans entraver la circulation des véhicules et en garantissant la sécurité de tous les usagers.

KEN'ADOT ET ARBRE DE VIE

La Ken'Adot, randonnée au profit du don d'organes qui a lieu tous les 2 ans, se déroulera en 2025. Un stand sera au forum des associations de septembre 2024 pour préparer cette manifestation.
En lieu et place, cette année, nous organisons une cérémonie particulière : l'inauguration d'un arbre de vie, le 22 juin 2024 à 11h devant la salle Yves Guégan. Le 22 juin est en effet la journée nationale du don d'organes. Dans chaque département de Bretagne, une inauguration d'arbre de vie aura lieu à 11h. Saint-Quay-Perros, commune ambassadrice du don d'organes s'inscrit dans cette démarche et représente les Côtes-d'Armor à cette occasion. Ce sera le 15ème arbre de vie du département. Cette journée s'inclut aussi dans le "Tour de Bretagne cycliste des greffés" qui se déroule du 17 au 22 juin.

Catalpa bignonioides en fleur

De nombreuses personnalités seront invitées ; après les discours officiels et les témoignages de donneurs et greffés, nous dévoilerons la plaque officielle au pied de ce catalpa bignonioides, choisi par les services techniques pour sa résistance, puis nous nous retrouverons autour d'un verre de l'amitié agrémenté d'amuse-bouches.

Organisation : Commune de Saint-Quay-Perros, Ken'Adot, France Adot, France Rein, Transhépate Bretagne-Ouest.

LES 99 ANS D'ANTOINETTE LE COQ

Née le 23 janvier 1925, Antoinette Le Cocq entame la dernière année de son premier siècle d'existence. Le maire, Olivier Houzet, et la première adjointe, Gaëlle Urvoas, lui ont rendu visite à cette occasion, le temps d'échanger autour d'une bolée de cidre, de lui offrir un bouquet de fleurs et de regarder de vieilles photos de famille. Antoinette a fêté ses 99 ans avec ses filles et gendres dans la maison familiale à Saint-Quay-Perros.

INSTALLATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX

L'Amicale laïque kénanaise a fait un don à la commune qui a permis d'acquérir une nouvelle structure de jeux pour la cour de la maternelle : un train et des dalles de protection. L'installation a été faite par les services techniques de la commune pendant les vacances de printemps.

Les enfants ont déjà adopté la nouvelle structure !

16 / Brèves

BREVET AUDAX DES 25 ET 50 KM

Rando Trégor a organisé, dimanche 10 mars 2024, avec la Fédération française de randonnée pédestre, une marche Audax de 25 km et pour la première fois une autre de 50 km au départ de la salle Yves Guégan. Une soixantaine de marcheurs (une trentaine sur chaque distance) était au rendez-vous de ces épreuves de régularité et d'endurance, effectuées en groupe à une allure imposée de 6 km/h par un capitaine de route.
Les participants, ont marché 25 km le matin vers Ploumanac'h et autant l'après-midi pour le 50 km en direction de Trélévern en suivant le GR 34 ; le temps imparti pour chacune des boucles était de 4 heures 30 avec deux pauses ravitaillement de dix minutes. Les randonneurs ont bénéficié d'une heure pour le repas, salle Yves Guégan.
Quelques abandons ont été comptabilisés et les personnes ayant réussi le challenge sont reparties avec un brevet. La sécurité était assurée par deux voitures plus un véhicule médical. Pour la journée, le président de Rando Trégor, Yvon Lucas, et une équipe de 25 bénévoles étaient mobilisés, dont plusieurs kénanais : Yves et Nicole, Jean et Solange. Deux Kénanais ont participé au brevet des 25 km avec succès.

MUSIQUES SUR PLACE #9 : LES MEN IN ROCK

Le groupe Men In Rock a ouvert la saison festive de Saint-Quay-Perros dimanche 5 mai avec un concert de Musiques sur place. Il est toujours osé de prévoir un concert en extérieur avant les saints de glace… Cette fois nous avons eu de la chance, le créneau de 17h à 20h correspondait à l'éclaircie de la journée. Il y avait par contre peu de risques sur la fréquentation de cet événement, toujours bien suivi des Kénanaises et Kénanais ! Pour la première de la saison, ils étaient heureux de se retrouver autour d'un verre et d'une crêpe ou une galette saucisse, concoctée par l'association KEN'Anim qui tenait la buvette et organisait l'événement. Nous étions donc plus de 80 personnes pour discuter et écouter du bon rock. Les reprises de grands classiques, allant de Chuck Berry en passant par ZZ Top, Elvis Presley, les Blues Brothers ou les Rolling Stones, ainsi que les compositions de ce "power trio" de rock traditionnel (guitare/chant, basse et batterie) de Paimpol, ont même permis à quelques danseurs de se dégourdir les jambes !
Ce moment fut aussi l'occasion pour la Cheap compagnie, qui coordonne R(o)ue libre 2024, de présenter son projet. Une démonstration de ce que sera R(o)ue libre en version "habiter la rue, les dedans-dehors", a permis aux habitants de discuter et/ou de s'engager sur une participation. L'idée est assez simple : prêter du mobilier pour concocter une scénographie (salon, salle de bain, cuisine…), prêter sa voix en témoignant de notre façon d'habiter avec nos expériences personnelles de la maison, ou s'engager à venir participer en devenant figurant le temps de ces mises en scène participatives.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DE MAI

Comme chaque année, nous commémorons le 8 mai, la "journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945". Cette année est particulière : elle célèbre les 80 ans du débarquement de Normandie et nous sommes dans une période particulièrement conflictuelle au niveau mondial. Pour ces raisons, cette commémoration prend une connotation d'autant plus importante. Le 8 mai 1944 était décidée la date du jour J du débarquement en juin 1944, appelée alors "Operation Overlord". Après les diverses allocutions des représentants des associations de souvenir et de l'État, les convives se sont réunis autour d'un verre de l'amitié. Ce fut aussi l'occasion de présenter la nouvelle commémoration qui aura dorénavant lieu sur la commune : la commémoration des résistants.

Ainsi, dimanche 26 mai a eu lieu la première cérémonie de commémoration en mémoire aux résistants devant la stèle dédiée aux patriotes du Maquis de Gabriel Peri. Située en limite de la commune, au bord du Kerduel, non loin du lieu-dit Convenant Bouret. Cet endroit a été choisi pour son emplacement au coeur du maquis, allant de Trébeurden à Louannec, qui était sous la coordination de Gabriel Péri et sur lequel sont tombés de nombreux résistants dont certains sur Saint-Quay-Perros, tel que Gabriel Andrieux mort à Coat Gourhant entre Louannec et Saint-Quay-Perros.
Autour de cette commémoration, le Souvenir Français a proposé à la commune d'installer une exposition sur les résistantes, prêtée par la commune de Grâces, cette exposition s'est tenue du 24 au 28 mai en mairie, les écoliers ont pu y participer.

En image / 17

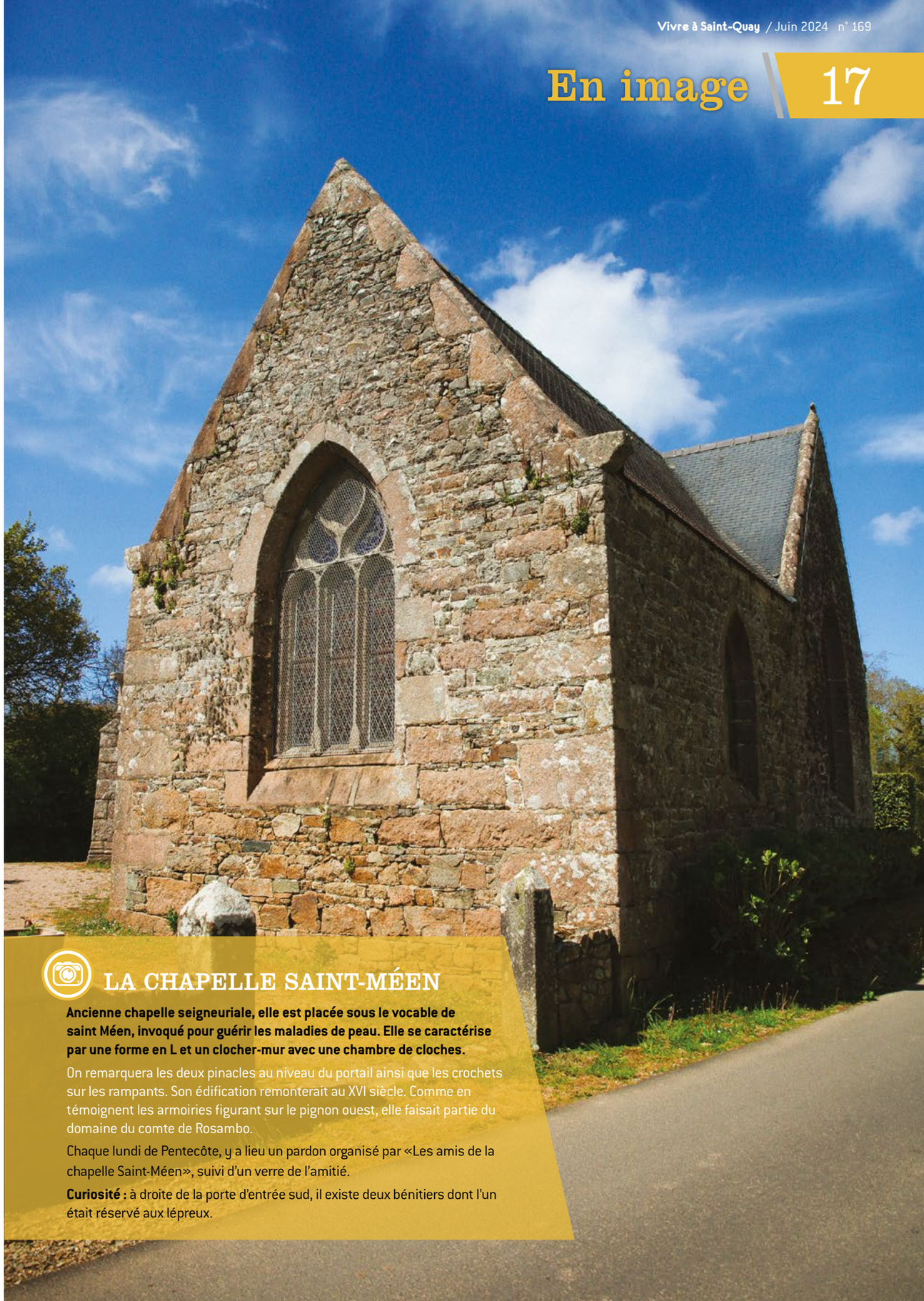

LA CHAPELLE SAINT-MÉEN

Ancienne chapelle seigneuriale, elle est placée sous le vocable de saint Méen, invoqué pour guérir les maladies de peau. Elle se caractérise par une forme en L et un clocher-mur avec une chambre de cloches.

On remarquera les deux pinacles au niveau du portail ainsi que les crochets sur les rampants. Son édification remonterait au XVI siècle. Comme en témoignent les armoiries figurant sur le pignon ouest, elle faisait partie du domaine du comte de Rosambo.

Chaque lundi de Pentecôte, y a lieu un pardon organisé par «Les amis de la chapelle Saint-Méen», suivi d'un verre de l'amitié.

Curiosité : à droite de la porte d'entrée sud, il existe deux bénitiers dont l'un était réservé aux lépreux.

Nathanaël Le Cunuder, 19 ans, et déjà pompier, auteur-compositeur et scénariste…

Nathanaël est kénanais depuis l'âge de 3 ans, lorsque sa famille s'est installée dans le quartier de Kertanguy. Sa maman, Isabelle, est assistante familiale, elle accueille d'ailleurs toujours des enfants de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Son papa, Yvon, est pompier volontaire. Nathanaël fréquente l'école Albert Jacquard dès son plus jeune âge ; il se souvient très bien de ses maîtresses, mesdames Guégan, Gorry et Lagier, toujours en poste à Saint-Quay.

Yvon a transmis la fibre à ses quatre enfants ; dès la 4ème, au collège Les Sept Îles, Nathanaël intègre les jeunes pompiers volontaires puis il deviendra pompier, comme son frère et ses deux sœurs, dès la classe de terminale à Félix Le Dantec. Le Cunuder, famille de pompiers par conviction !

Par ailleurs, Nathanaël chante et joue de la guitare depuis longtemps. **"Je chante depuis tout petit et j'ai commencé les cours de guitare dès la sixième…"**. Il a participé à des tremplins de jeunes auteurs-interprètes, à Perros, Trégastel et à Saint-Quay-Perros en 2022, lors desquelles il chante et joue ses propres créations et des reprises de musique pop. C'est au lycée, en spécialité musique, qu'il fonde un groupe de musique bretonne, Ken Stag, avec lequel il remporte le prix coup de cœur du jury au concours inter-lycées de musique traditionnelle bretonne. **"Avec ce groupe, on a eu l'opportunité de faire pas mal de festivals et concerts en Bretagne ; on a tourné à Brest, à Saint-Malo… Et dans le coin, à Cavan, Lannion…"**

C'est en BTS audiovisuel option image, à Lesneven, que lui vient l'idée et l'ambition de création filmique. Il décide alors de s'entourer d'une équipe de copains de promo pour créer un court-métrage. **"C'est vraiment une initiative personnelle, j'ai écrit et réalisé le court métrage "Dernière œuvre"…"**.
Nathanaël résume son court-métrage ainsi : "dans un univers dystopique, un musicien consent à se faire enfermer par le régime totalitaire afin de continuer à exercer son art." Son goût pour la création musicale ne l'a pas quitté, et il l'oriente maintenant vers les musiques de film. "J'ai fait toute la musique de mon court-métrage, ce sont toutes des compositions originales…"

Cette initiative personnelle d'écrire et de réaliser un court-métrage, en marge de ses études - soutenue par le BTS dans le même domaine - interpelle la société de production brestoise Les films de Rita et Marcel. Cette production lui permet d'embaucher 3 acteurs professionnels et il recrute plusieurs équipes de camarades : **"une équipe qui gérait la partie image, une équipe qui gérait la partie son, une équipe qui gérait la partie production, et moi j'étais le réalisateur, le metteur en scène et je supervisais toutes ces équipes"**. Ce film a été diffusé dans 2 cinémas bretons. **"Maintenant on est en train de réfléchir, avec la société de production, dans quels festivals on va pouvoir le présenter partout en France."**

> **Il décide alors de s'entourer d'une équipe de copains de promo pour créer un court-métrage.**

Photo du making off du film

Pour l'avenir, Nathanaël envisage de terminer son BTS, et de préparer le concours de la Fémis, école nationale supérieure des métiers de l'image et du son de l'université Paris Sciences & Lettres pour apprendre à être réalisateur professionnel. **"Je pense suivre une année en fac de philo à Brest pour acquérir une culture cinématographique, le BTS m'ayant apporté la partie technique et un peu artistique."**

Affiche du film

D'ici là, il propose des formations cinéma aux associations du Trégor, initiative imaginée avec Olivier Broudeur, réalisateur professionnel installé à Saint-Quay-Perros, et Julie Henry, actrice lannionaise. **"On a le projet d'essayer d'aider les assos qui font du cinéma dans le coin, proposer des stages sur la réalisation, sur l'écriture. Ça répond à une demande forte des associations locales qui veulent former leurs adhérents."**

LES RENDEZ-VOUS DE LA SAISON *2024*

Ce sont les ateliers participatifs de R(o)ue libre qui ont lancé la saison au mois d'avril, avec une création participative sur le thème de l'habitat. La saison a ensuite continué avec Musiques sur place qui a fait la part belle aux Men in Rock ; les prochains auront lieu les 4 août, 25 août et 15 septembre (théâtre). La saison verra aussi Voyage en Coulée verte le 15 juin et le fest-noz le 20 juillet. Les animations, ce sont aussi la matinée culture de la bibliothèque le 30 juin, ou l'Exposition d'arts kénanaise du 4 au 15 août.

L'agenda complet est à retrouver page 42

MUSIQUES ET THÉÂTRES SUR PLACE

Depuis 2023, Musiques et Théâtres sur place est organisé par la nouvelle association KEN'Anim. La première session a eu lieu le 5 mai, et voici le programme pour les éditions encore à venir :

MUSIQUES SUR PLACE #10
MATHIEU CROCHEMORE TRIO — 4 AOÛT

Un trio guitare-contrebasse-batterie qui s'inscrit dans la tradition du jazz et de la musique afro-américaine, en proposant un répertoire de standards et de compositions inspirées par le son et le swing des grands musiciens du style. Le guitariste et chanteur Mathieu Crochemore se produit sur les scènes de l'Hexagone depuis 15 ans en participant à différentes formations. Son jeu de guitare est inspiré par les grands du jazz (Joe Pass, Wes Montgomery, Kenny Burrell...) mais également par la musique brésilienne ou le blues. Il explore l'instrument pour forger une musique riche dont le maître-mot est le swing.
Mathieu Crochemore : Guitare, Voix - **Julien Pinel :** Contrebasse
Stéphane Stanger : Batterie

MUSIQUES SUR PLACE #11
FLYING DUCHAMP — 25 AOÛT

Après avoir navigué 20 ans sur les flots de la scène rock française, en passant par le cinéma, Éric forme Flying Duchamp.
Une guitare, une voix, quelques percussions sous les pieds et nous voilà embarqué·e·s à bord ! Avec une basse solide, assumée avec brio par **Grégoire Dubruel** et le souffle suave et mélodieux de Büche (**Florence Rousseau**) aux saxophones, voilà le vaisseau paré pour l'Aventure. (*A découvrir sur : flyingduchamp.com*)

THÉÂTRES SUR PLACE #12
SANTA MARIA — 15 SEPTEMBRE

par la compagnie Via Cane
Un ancien marin de la Santa Maria s'apprête à raconter la véritable histoire d'une épique traversée : celle de Christophe Colomb ! Le public est invité à rejoindre le pont de la Nao Santa Maria, pour naviguer en pleine mer des Sargasses à la découverte des nouvelles terres ! Santa Maria est un spectacle drôle et inventif, visuel et interactif en castelet forain, porté par le comédien **Jean-Frédéric Noa** (écriture et jeu). Scénographie : **Raoul le Chenadec**, musique : **Christophe Caillet**.

VOYAGE EN COULÉE VERTE — 15 JUIN

Dans le bourg de Saint-Quay-Perros, **la Coulée Verte** est un petit écrin de verdure où cohabitent nature et activités humaines. Ce petit vallon préservé, sera, cette année encore, le cadre rêvé pour accueillir un nouveau voyage. Celui de l'éveil des sens à travers l'alimentation, celui du temps musical baroque et théâtral, puis celui du jazz-blues jusqu'au bout de la nuit... étoilée bien sûr.

Au programme, KEN'Anim vous propose :

11h30 - 15h45 : VISITE AUTOUR DE L'ALIMENTATION

> stands, produits locaux, restauration "repas tartine"

Vous goûterez un "repas tartine" où le pain d'Aziliz André, paysanne-boulangère de la Ferme Baradoz à Louannec, prend toute sa place, accompagné de fromage à tartiner et de charcuterie de qualité issus des Paniers du bocage. Une nutritionniste de l'Interfel de Bretagne, proposera des jeux, dégustations et recettes autour des fruits et légumes frais. Les techniciens du Champ à l'assiette de Lannion-Trégor Communauté mettront à votre disposition une carte sur les différents producteurs locaux. Des animations créatives agrémenteront le début d'après-midi.

16h - 19h : THÉÂTRE ET MUSIQUE BAROQUE

16h, à l'église - *Lecture musicale*

Histoire comique des empires de la lune et du soleil - *à partir de 12 ans.*

Cyrano de Bergerac (le vrai, celui qui a vécu au 17ème siècle!) a imaginé **l'histoire surprenante d'un homme qui décide de voyager sur la lune** à l'aide de fioles de rosée et rencontre des êtres fantastiques. Il questionne la société et le monde des humains dans un texte humoristique et sarcastique.

18h, à l'église - *Musique baroque*

Il Pastor Fido - *1h, tout public.*

L'ensemble Il Pastor Fido réunit des musiciens du Trégor passionnés de musique baroque, instrumentale et vocale. Il privilégie le répertoire baroque français du XVIIIème siècle, sans toutefois oublier les influences italiennes, allemandes ou anglaises.

17h, salle Yves Guégan - *Théâtre*

Hors cadre - par la compagnie "Sur les Bords !" - *50 min, tout public.*

Une sortie au musée complètement loufoque : des guides experts, une scène de ménage en plein vernissage, des paumés qui cherchent leur place de parking, des amateurs qui se disputent pour savoir si un tableau blanc est "complètement blanc". L'art dans tous ses états...

19h - 20h30 : RESTAURATION

Le Centre culinaire de Pleumeur-Bodou vous proposera une cuisine colorée et joyeuse grâce à leur savoir-faire mis au service des produits et producteurs de la région.

20h30 - 0h : CONCERTS DU JAZZ AU BLUES

20h30, Coulée verte - *Concert jazz*

Barbara Poulain et Samy Daussat trio

Barbara Poulain vous invite à aller faire un tour du côté de la chanson française qui swingue au son du jazz manouche. Laissez-vous entraîner par ce jazz des années 50 à la Django. **Un bon moment de musique qui allie le charme d'une voix portée par le jeu enlevé des guitaristes.**

22h30, Coulée verte - *Concert blues*

Trégor Blues Band

Mené par la voix rocailleuse de Little Houd, le Trégor Blues Band jouera une petite première partie en quintet/sextet, sur un répertoire de blues traditionnel, suivi d'une seconde, davantage axée sur le rhythm & blues avec le dynamisme de la section cuivres.
Une soirée chaleureuse, avec des reprises et grands classiques de blues, soul et rock'n roll...

FEST-NOZ 20 JUILLET

Cette année, c'est avec joie et grand plaisir que le fest-noz de Saint-Quay accueillera les fameux **Loened Fall**, bien connus des danseurs locaux, mais pas que ! Les groupes **Pennoù Devet** et **Tahlfour** seront également de la partie.

PENNOÙ DEVET

Pennoù Devet (les têtes brûlées), formé en 2009, s'est étoffé pour atteindre un effectif de 14 musiciens issus pour beaucoup du Bagad Sonerien Bro Dreger de Perros Guirec, accompagné par une guitare et une basse. L'alliance des sonneurs, des percussions, et du jeu des guitares leur confère un son puissant et festif.

TAHLFOUR

Nathan Rousseau, Benjamin Silly, Noé Le Moigne et Youn Le Fustec forment le groupe Tahlfour, né en 2022 à l'occasion du concours Interlycées de musique bretonne, à Lannion. Depuis, le groupe poursuit son apprentissage sur la scène trégorroise. Le mix entre des jeunes qui ont été baignés dans la culture bretonne et d'autres qui en étaient plutôt éloignés, donne un résultat vraiment intéressant. Tahlfour, 17 ans pour chacun de ses membres, revendique une certaine insouciance, tout en faisant ses gammes avec des arrangements de thèmes traditionnels.

LOENED FALL

Loened Fall (les sales bêtes), c'est un son et un équilibre musical tout-à-fait inédits. Autour des voix de Ronan Guéblez et de Marthe Vassallo, le violon d'Hervé Bertho, la bombarde de Ronan Le Dissez - et la guitare ou le bouzouki de Marc Thouénon jouent à cache-cache, brodent, répondent, accompagnent et mènent tour à tour. Les deux premiers apportent la subtilité et la précision du chant à danser, les trois autres la force et la diversité des instruments : le tout mis au service exclusif de la danse et des danseurs.

Depuis sa première apparition sur scène, à Plélo (22) en 1996, le groupe a plus de 800 fest-noz à son actif, principalement dans les 5 départements bretons bien sûr, mais aussi un peu partout dans l'Hexagone, en particulier en région parisienne. Loened Fall s'exporte également à l'étranger en Suisse, en Allemagne et même au Japon lors d'une tournée en juin 2008. Enfin, quatre disques sont à son actif...

Mission de classement des archives municipales

Le Centre de Gestion des Côtes-d'Armor (CDG 22) est un établissement public auquel sont affiliés les collectivités et établissements publics de moins de 350 fonctionnaires, titulaires ou stagiaires. Le CDG 22 assure des missions institutionnelles et facultatives dans les domaines du recrutement, de l'emploi, de la gestion de carrière et du fonctionnement administratif quotidien des services publics locaux.

Présentation par Nicolas Journaux de l'archivage aux agents et aux élus

Fin 2023, début 2024, afin de répondre à l'obligation légale de bonne conservation des archives, la commune a fait appel au CDG 22. Nicolas Journaux, archiviste, a eu pour mission, en 33 jours, de classer les archives communales avec réalisation d'un répertoire numérique permettant des recherches plus aisées et une connaissance des fonds plus approfondie. Le classement a concerné les archives depuis le début du XXème siècle, celles du XIXème, les plus anciennes et forcément les plus dignes d'intérêt, ayant été déposées aux archives départementales en 1971 et 1991. Il s'agissait également d'éliminer les documents qu'il n'est pas utile de conserver.

Le patrimoine archivistique pourra ainsi être mis à disposition auprès des administrés plus facilement. Les archives "historiques", c'est-à-dire celles produites avant 1983, ont été directement mises en ligne sur le site Internet du CDG 22, à la disposition de toutes et tous : https://sitearchives.cdg22.fr/repertoires/SAINT-QUAY-PERROS.

Nicolas Journaux a par ailleurs profité de l'occasion pour rassembler pour nous quelques informations et anecdotes intéressantes, trouvées au cours de son classement. Nous le remercions grandement.

L'ARRIVÉE DES PREMIERS VÉHICULES À MOTEUR SUR LA COMMUNE

Le fonds de la commune de Saint-Quay-Perros conserve une très belle collection de listes de recensement des chevaux, juments, mulets et mules et des voitures hippomobiles et automobiles conservées en sous-série 2H, série consacrée aux réquisitions militaires.

Depuis 1910 les autorités militaires ont recensé tous les véhicules automobiles du pays ; voiture, camion et moto grâce à des registres de déclaration et des listes de recensement que se devaient de tenir les mairies.

À Saint-Quay-Perros, ces pièces ont bien été conservées depuis cette date, mais ne furent pendant plus de dix ans remplies que de la mention « néant ». Il faut attendre 1922 pour voir apparaître la première mention de véhicule motorisé dans la commune. Ce ne fut pas un véhicule à 4 roues mais une moto, et son side-car ! Celle du pasteur protestant anglais Henri-Edouard Whelpton, une des très rares motos de la marque anglaise BSA (Birmingham Small Arms) parvenue sur le continent.

Les voitures et camions arrivent sur la commune l'année suivante avec François Le Bricquir (agent d'assurance) propriétaire d'une Peugeot type 161 de 1921 et d'un camion et Albert Robinet (concessionnaire) propriétaire de deux voitures (une Darracq Torpédo de 1914 et une Citroën de 1923) et de 3 camions.

Mais au fait, qu'est-ce que ce pasteur anglais faisait à Saint-Quay-Perros en 1922 ? On le retrouve lui, son épouse, sa petite fille et sa domestique sur la liste de recensement de population de 1921, vivant dans le quartier Crec'h ar Goff. On apprend grâce à une biographie de son épouse qu'ils étaient tout juste arrivés dans les Côtes-d'Armor pour œuvrer dans l'association antialcoolique de la Croix-Bleue... Un sacré personnage donc... avec une belle moto !

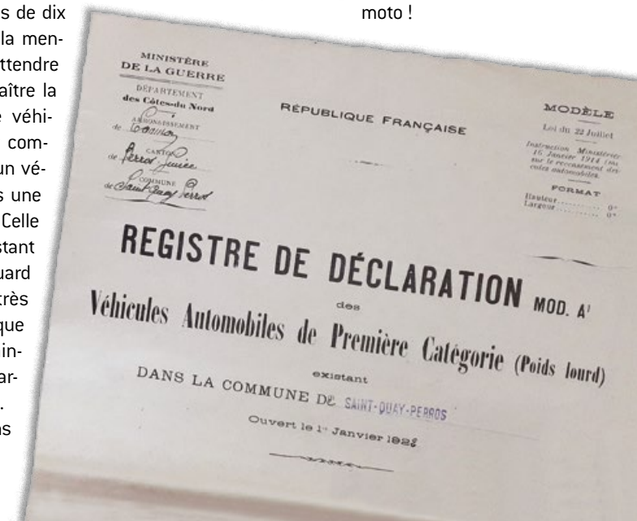

MINISTÈRE DE LA GUERRE
DÉPARTEMENT des Côtes-du Nord
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MODÈLE
FORMAT

REGISTRE DE DÉCLARATION MOD. A'
des
Véhicules Automobiles de Première Catégorie (Poids lourd)
existant
DANS LA COMMUNE DE SAINT-QUAY-PERROS
Ouvert le 1er Janvier 1922

UN ANCIEN IMPÔT SUR LES CHIENS !

Saviez-vous qu'entre 1855 et 1971, tous les propriétaires de chiens payaient une taxe à leur commune pour la possession de leur animal !

La loi du 2 mai 1855 établit en effet une taxe municipale sur les chiens. La raison avancée fut officiellement de lutter contre les chiens errants et le fléau de la rage et de faire baisser la population canine, très élevée au milieu du XIXe siècle en France, mais l'intérêt était également financier. Il s'agissait donc d'une taxe perçue par les communes. Sa perception fut variable selon les départements. Dans le département des Côtes-du-Nord, deux tarifs s'appliquaient :

- un premier tarif de 6 francs pour les chiens d'agrément ou servant à la chasse
- un second tarif de 1,50 francs pour les chiens que nous qualifierons « d'utilité » ; chiens servant à guider les aveugles (eh oui ça existait déjà en 1855), à garder les troupeaux, les habitations, magasins, ateliers, etc.

Les propriétaires de chiens devaient donc faire une déclaration annuelle en mairie, en indiquant la catégorie de leur chien. Autant dire que l'on ne dénombre que rarement des chiens de la catégorie 1, en fait quasiment jamais ! Rares sont ceux en effet qui eurent l'honnêteté de déclarer un chien de chasse ou d'agrément alors que l'on pouvait aussi bien le déclarer en chien de garde ! Nos petits chiens actuels ne devant en outre pas être encore à la mode dans nos campagnes !

On retrouve donc très souvent ces rôles de taxes dans les mairies, depuis longtemps oubliés, mais toujours là dans les greniers. À Saint-Quay-Perros, la collection est lacunaire et ne concerne que les années 1875 à 1919. Justement en 1875, sur une population d'environ 630 habitants, on ne compte que 24 propriétaires de chiens déclarés (tous à 1,50 francs) qui rapportèrent donc la somme de 36 francs à la commune. Et lorsqu'on va regarder les budgets et comptes de la commune en 1876, on note que cette somme représente tout de même 1,56 % des recettes.

Le rendement de cette taxe sur les chiens a été de plus en plus faible et sa perception de plus en plus difficile. En 1959, dernière fois où l'on note une entrée de recette dans les comptes de la commune de Saint-Quay-Perros, la taxe sur les chiens ne rapporte que 2679 francs, soit 0,037% des recettes ordinaires de la commune. La taxe fut définitivement abrogée en 1971.

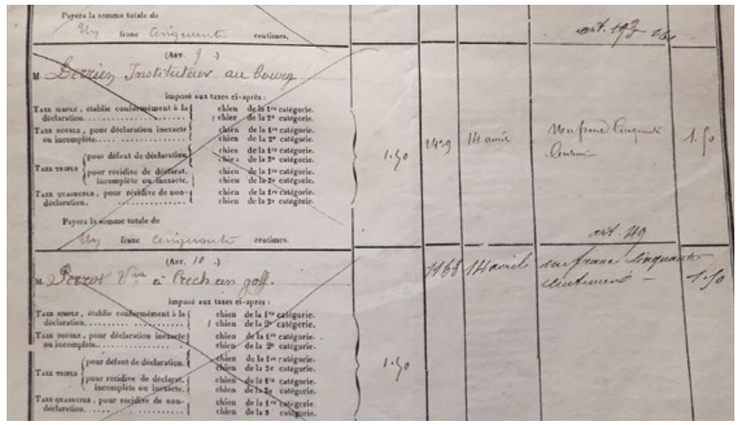

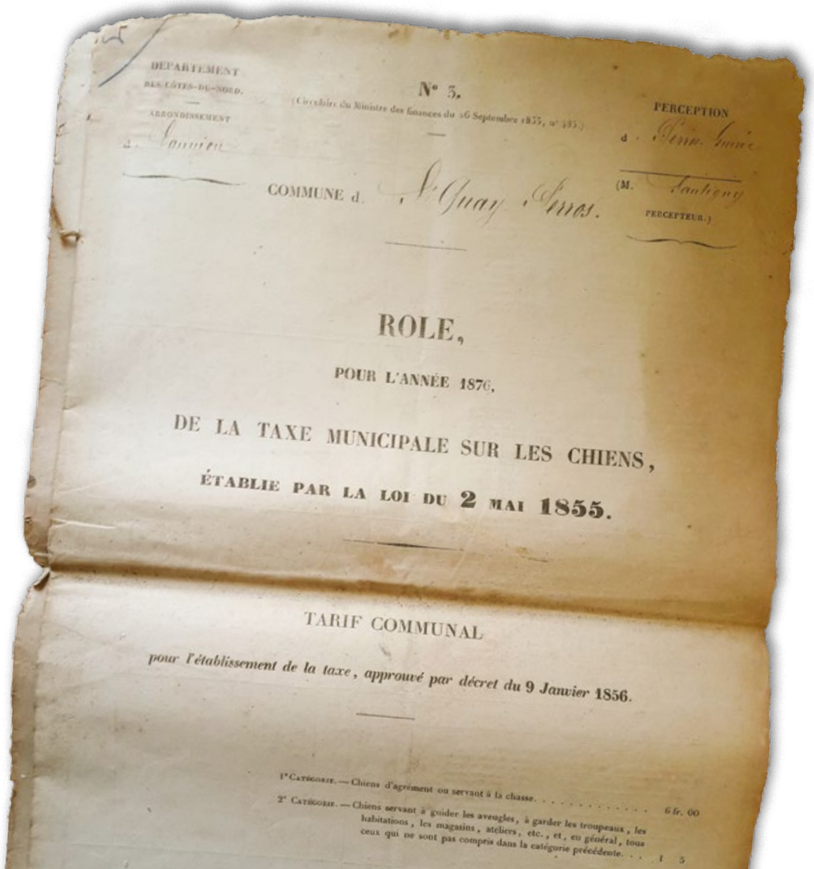
DEPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.
ARRONDISSEMENT de Lannion.
N° 3.
(Circulaire du Ministre des finances du 26 Septembre 1855, n° 185.)
PERCEPTION de Saint-Quay
COMMUNE de St-Quay Perros.
(M. Lanhony PERCEPTEUR.)

ROLE,
POUR L'ANNÉE 1876,
DE LA TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS,
ÉTABLIE PAR LA LOI DU 2 MAI 1855.

TARIF COMMUNAL
pour l'établissement de la taxe, approuvé par décret du 9 Janvier 1856.

1re Catégorie. — Chiens d'agrément ou servant à la chasse. . . . . 6 fr. 00
2e Catégorie. — Chiens servant à guider les aveugles, à garder les troupeaux, les habitations, les magasins, ateliers, etc., et, en général, tous ceux qui ne sont pas compris dans la catégorie précédente. . . 1 5

Rôles de taxe sur les chiens, 1875-1919, archives mun de Saint-Quay-Perros, cote 1G11.

UN PREMIER CADASTRE AVANT L'HEURE À SAINT-QUAY-PERROS

L'Ancien Régime avait longtemps rêvé l'instauration d'un cadastre général mais les projets menés avant la Révolution sont demeurés sans lendemain. L'Assemblée constituante, après avoir supprimé les anciens impôts (taille, vingtième, capitation, dîme, etc.), doit faire face au besoin urgent d'établir un nouvel impôt pour couvrir les dépenses générales de l'Etat. Le choix se porte sur l'établissement d'une contribution foncière unique établie sur toutes les propriétés foncières en fonction de leur revenu net. La confection d'un cadastre général permettant de déterminer sur tout le territoire la contenance et le revenu de ces propriétés s'avère nécessaire. Cependant malgré l'exécution d'un certain nombre de travaux entre 1791 et 1799, aucun résultat probant n'est obtenu. Les opérations butent sur deux obstacles majeurs : le délai de réalisation et le coût. Par conséquent, l'imposition reste inéquitable car mal répartie. Un arrêté des consuls du 12 brumaire an XI (3 novembre 1802) décide l'instauration d'un « cadastre général par masses de cultures » dans 1 800 communes réparties sur tout le territoire (2 communes au moins par arrondissement, 8 au plus) et désignées par le sort : ce fut le cas de Saint-Quay-Perros.

Plan par masse de culture de la commune de Saint-Quay-Perros, 30 thermidor an XII (1804), archives départementales des Côtes-d'Armor, 3P329.

Plan napoléonien de la commune de Saint-Quay-Perros (1819), archives départementales des Côtes-d'Armor, 3P329.

Ce plan de masse de culture daté de l'an XII (1804) n'est pas conservé par la commune mais par les archives départementales. Il préfigure de 15 ans l'atlas cadastral de 1819 qui lui est bien conservé par la mairie. Ce plan est d'autant plus intéressant qu'il permet de découvrir, contrairement au cadastre napoléonien, la nature des propriétés (pré, landes, labours, bois, vergers, châtaigneraies, jardins...) grâce à un jeu de coloris que vous découvrirez en légende.

On s'aperçoit au passage que malgré l'urbanisation de ces 40 dernières années, la part de bois est plus importante aujourd'hui qu'en 1804 et que le bourg se limitait à l'église et à 4 corps de bâtiments aux environs (pas de mairie, pas d'école).

Plus d'infos :
> https://sitearchives.cdg22.fr/repertoires/SAINT-QUAY-PERROS > facebook « les archives des communes des Côtes-d'Armor »

Résumés des conseils municipaux

*➔ **Rappel** : les séances du conseil municipal sont publiques et chacun peut librement y assister. Les comptes rendus complets des délibérations sont disponibles en mairie ou sur le site Internet (https://mairie-saintquayperros.fr/accueil/vie-municipale/?el=comptes-rendus) dès qu'ils ont été approuvés, en général lors du conseil municipal suivant.*
Afin de rendre plus accessible nos compte-rendus à toutes et tous, ceux-ci ont été résumés pour le magazine communal.

Conseil municipal du 26 oct. 2023

• Indemnités de fonction des élus

À l'unanimité des membres, les élus votent les indemnités de fonction comme suit :

- le maire : 46.58 % de 4086 soit 1903 € brut,
- 1ère adjointe : 15 % de 4086 soit 613 € brut,
- 2ème, 3ème et 4ème adjoints : 14.5 % de 4086 soit 592 € brut,
- cinq conseillers délégués : 5.14 % de 4086 soit 210 € brut par conseiller délégué.

• Contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel

Le conseil municipal autorise, pour une durée de 30 ans à compter du 1er janvier 2024, le renouvellement du traité actualisé de concession avec GRDF pour la distribution publique en gaz naturel sur la commune.

• Vente d'un chemin rural

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres, décide de constater la désaffection du chemin rural situé entre les parcelles BL55 et BL12 au lieu-dit Crec'h Quillé et de lancer une procédure de cession d'un chemin rural en invitant le maire à organiser une enquête publique préalable à une vente.

• Inscription d'itinéraire(s) au schéma communautaire de la randonnée

Lannion-Trégor Communauté s'est engagée dans l'élaboration de son schéma communautaire de la randonnée pédestre qui vise à sélectionner une centaine de circuits de randonnée parmi les sentiers existants sur son territoire. Les critères de sélection sont : longueur du circuit, richesse du patrimoine naturel et bâti, proportion de bitume, caractère intercommunal du tracé. Pour Saint-Quay-Perros, les élus proposent l'inscription du sentier « De Pont ar Sauz à Saint-Méen » et son diverticule.

• Étude pour la restauration d'un cours d'eau de la Coulée verte

Avec une voix contre (Gisèle Le Guillouzer) et deux abstentions (Josiane Réguer et Michel Benoit), le conseil décide de retenir l'entreprise Quarta, accompagnée de l'entreprise Arb'Oréa Paysages, pour exercer la maîtrise d'œuvre complète pour la restauration d'un cours d'eau de centre-bourg, pour un montant de 44 745 € T.T.C. et valide un 1er marché subséquent comportant les missions suivantes : phases ESQ (étude de faisabilité) pour un montant de 7 260 € T.T.C. et AVP (études d'avant-projet) pour un montant de 9 240 € T.T.C. Le groupement devra définir précisément l'opération, qui consiste à remettre à ciel ouvert d'un petit affluent du Kerduel, pour restaurer la vallée d'origine et recréer la continuité des trames verte et bleue dans la traversée du centre-bourg.

• Comité de développement du territoire

> Ouverture à l'urbanisme de la zone 2AU1 du PLU :
La zone qui va accueillir la tranche II du projet d'urbanisation de Crec'h Min va être ouverte à l'urbanisme (reclassée en 1AU). Le projet de la zone propose une offre en logements diversifiée composée de trois macro-lots :

- un macro-lot dédié aux logements sociaux,
- un macro-lot d'habitat groupé ou collectif pour minimiser l'impact au sol, et ainsi réduire les surfaces artificialisées,
- un macro-lot d'habitat léger réversible sans voirie conséquente afin de limiter l'artificialisation des sols.

> Projet d'aménagement des parcelles BI27-BI55 :
Un projet d'urbanisation est actuellement à l'étude sur la parcelle BI27, en bordure de la RD788. Une proposition de trois bâtiments en R+1 intégrant des commerces, services, bureaux, crèche… a été présentée par un aménageur.

• Comité d'animation

La nouvelle association KEN'Anim a pris en main l'organisation des événements festifs et culturels de la commune, toujours en collaboration avec d'autres associations (A-Stroll, les Danses bretonnes, Atihre) et les élus du comité d'animation.

- Musique sur place : les 7 mai, 4 juin, 27 août et 17 septembre 2023 (annulée en raison de la météo) avec respectivement Strawfoot, Sweet Cactus, Mathieu Crochemore Trio et enfin le Blues Trégor Star Band,
- Voyage en coulée verte le 17 juin 2023 : spectacle de la Compagnie le grand Ô, musique d'Amérique latine de la Caretta Pipoca, puis la Jam de l'West mêlant folk, chaâbi algérien et gnawa marocain,
- Fest-noz du 15 juillet 2023 : War-sav était, pour la deuxième fois, en tête d'affiche avec pour compagnons de scène Noz'Art et Suignard Tad ha Mab. Les fonds récoltés à la buvette sont allés à l'association « l'Espoir d'une triplette »,
- Théâtre sur place le 30 juillet 2023 : l'amphithéâtre a accueilli un superbe duo issu de la Cheap Compagnie de Plouguiel,
- Exposition d'Arts kénanaise du 06 au 15 août 2023 : une trentaine d'artistes réunis autour de Colette L'Hostis de Plougrescant, invitée d'honneur de cette 34ème édition,
- 40ème Journées européennes du patrimoine 16-17 septembre 2023.

• Rapport d'activité 2022 de Lannion-Trégor Communauté

Les élus, à l'unanimité, approuvent le rapport d'activité 2022 de LTC.

• Motion de soutien aux Ehpad

Les élus, à l'unanimité, votent une motion pour soutenir les Ehpad face à leurs difficultés financières grandissantes.

• Motion pour la paix

Il y a des moments où toutes et tous, ensemble, indépendamment de nos appartenances ou opinions philosophiques, religieuses, syndicales, politiques ou autres, nous avons le devoir de trouver les moyens et les mots pour dire non à l'inacceptable. L'inacceptable aujourd'hui c'est la succession des massacres de populations civiles, y compris des enfants, un peu partout dans le monde (Ukraine, Arménie, conflits en Afrique et au Moyen-Orient).
Les élus et élues de la commune de Saint-Quay-Perros demandent, au nom de notre humanité commune, à tous les responsables politiques, d'agir pour stopper les guerres, pour stopper les massacres de populations civiles, pour faire cessez le feu et défendre des solutions diplomatiques, d'agir pour le respect du droit international et humanitaire, d'agir pour la protection et l'assistance humanitaire aux populations civiles.
Dans ce contexte, pour ce qui concerne la situation à Gaza, tout en affirmant leur condamnation de tous les crimes commis contre des populations civiles, et récemment ceux du Hamas contre des civils israéliens, et aussi ceux de l'armée israélienne contre des civils palestiniens, les élus et élues de Saint-Quay-Perros considèrent qu'à Gaza l'urgence totale et prioritaire pour la population civile est la mise en place d'une force internationale d'interposition sous l'égide des nations-unies permettant l'installation d'un corridor humanitaire.

• Projet régional de santé 3 de l'Agence régionale de santé

Face aux difficultés rencontrées dans l'accès aux soins et l'organisation des parcours de soins dont notre population et nos professionnels de santé nous font part quotidiennement, nous regrettons que l'accès aux soins de premiers recours et l'attractivité médicale ne soient pas plus au centre de ce Projet régional de santé 2023-2028. En effet, mettre en œuvre la prévention, l'inclusion et l'ensemble du contrat local de santé est un réel défi face à l'accroissement des inégalités de santé dues au recours tardifs voire au non-recours aux soins, aux pertes de chance du fait du déficit de professionnels de santé, de fermeture de services d'urgence, de manque de place en EHPAD, etc.
Face à ces constats, des questions concrètes se posent telles que : comment assurer l'accès aux soins de premier recours pour l'habitant d'une commune vieillissante, dont la mobilité est réduite et les besoins en soins importants, dont le territoire se vide de sa démographie médicale ? Les besoins sont immenses tant en médecine générale qu'en spécialité, odontologie, ophtalmologie, dermatologie notamment, sur l'ensemble du territoire de LTC.
Les élus émettent un **avis défavorable** au Plan régional de santé pour 2023-2028.

Conseil municipal du 14 déc. 2023

• Tarifs 2024

Le conseil municipal vote les tarifs suivants pour l'année 2024 (sans changement par rapport à 2023)

Concessions aux cimetières

15 ans	120 €
30 ans	220 €

Concessions au colombarium

10 ans	390 €
15 ans	530 €
20 ans	660 €
30 ans	940 €

Concessions aux cavurnes

15 ans	110 €
30 ans	200 €

Mur du souvenir

10 ans	50 €

Photocopies N&B

Format A4	0,25 €
Format A3	0,50 €

Photocopies Couleurs

Format A4	0,30 €
Format A3	0,60 €

Salle Yves Guégan

SALLES	LOCATION 1 jour de semaine du lundi au jeudi		LOCATION Week-End du vendredi début d'après-midi au dimanche. Etat des lieux à 8 h le lundi	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
2 salles sans cuisine	235 €	350 €	290 €	430 €
Location occasionnelle 1/2 journée	150 €	200 €		

Couverts + vaisselle	LOCATION 1 jour de semaine		LOCATION Week-End	
	Kénanais	Extérieur	Kénanais	Extérieur
1 Kit 50 couverts	50 €	80 €	50 €	80 €
2 Kits 50 couverts	95 €	155 €	95 €	155 €
3 Kits 50 couverts	135 €	225 €	135 €	225 €
4 Kits 50 couverts	170 €	290 €	170 €	290 €
ESTRADE	Jusqu'à 24 m² > 100 €		Jusqu'à 48 m² > 200 €	

- **Caution : 500 €**
- **Intervention complémentaire** (ménage, vaisselle) : **30 €/h** si nécessaire
- **Salle bleue : gratuité** pour les cafés après obsèques à St-Quay-Perros
- Pendant les vacances scolaires les associations kénanaises disposent de la salle Yves Guégan si elle n'est pas louée
- Les salles d'associations sont mises à disposition à titre gracieux pour les activités des associations kénanaises
- Les salles sont prêtées en plus aux associations pour des réunions à raison d'une fois par an

Location pour réunion associative ou d'entreprise

Location 2h	Journée pour Kénanais	Journée pour Extérieur
50 €	100 €	150 €

• Ouvertures dominicales 2024

> **Sont autorisés à ouvrir les dimanches 5 et 12 mai :**
- Commerce de gros de boisson

> **Sont autorisés à ouvrir le dimanche 8 décembre :**
- Commerce de gros de boisson
- Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé

> **Sont autorisés à ouvrir les dimanches les 15 et 22 décembre :**
- Commerce de gros de boisson
- Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
- Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé

> **Sont autorisés à ouvrir le dimanche 22 décembre:**
- Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
- Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
- Commerce d'alimentation générale
- Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés

• Compte rendu du comité scolaire du 24/11/2023

Sujets abordés au comité scolaire :
- règlement intérieur (cantine & garderie),
- visiophone à l'entrée de l'école pour prise en charge des enfants hors des horaires de dépose et de reprise,
- aménagements des parkings et cours d'école, accessibilité, entrées,
- travaux à la cantine pour minimiser les nuisances sonores,
- nouveaux jeux dans la cour, accord avec l'ALK,
- questions diverses, décos de Noël / Kermesse 2023.

• Règlement intérieur pour les services périscolaires communaux

A l'unanimité le conseil adopte un règlement intérieur pour organiser le fonctionnement des différents services périscolaires communaux.

• Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement (investissement 2024)

Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2024, les dépenses d'investissement du budget de la commune à hauteur du 1/4 des crédits 2023 :

	Budgétisé 2023 + DM (hors RàR)	1/4 des crédits
20 - Immobilisations incorporelles 203 - Frais d'études	**24 000 €** 24 000 €	**6 000 €** 6 000 €
204 - Subventions d'équipement versées 204182 – Subv org. Publics divers bâtiments et installations 20422 - Privé - Bâtiments et installations 2046 – Attributions de compensation d'investissement	**70 678 €** 52 700 € 12 000 € 5 978 €	**17 669 €** 13 175 € 3 000 € 1 494 €
21 - Immobilisations corporelles 2157 - matériel et outillage technique 2182 - Matériel de transport 2184 - Mobilier 2188 - Autres immobilisations corporelles	**52 200 €** 17 000 € 15 000 € 1 500 € 18 700 €	**13 050 €** 4 250 € 3 750 € 375 € 4 675 €
23 - Immobilisations en cours 231 – Immos corporels en cours	**1 362 363 €** 1 362 363 €	**340 591 €** 340 591 €

• Crédits scolaires 2024

Le conseil municipal à l'unanimité vote les crédits scolaires suivants pour l'année 2024 :

Activité piscine (140x9)	1 260 €
Activité voile	450 €
Spectacle de Noël	450 €
Transport	6 000 €
Fournitures (47x110 élèves)	5 170 €
Petits matériels	1 500 €
B.C.D.	1 050 €
Achats de livres scolaires	750 €
Total	**16 630 €**

• Demande de subvention pour la Maison kénanaise

Les élus sollicitent de la part de l'État, dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), un accompagnement financier de la phase 2 du projet qui porte sur l'aménagement intérieur de la maison kénanaise, les aménagements extérieurs et l'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie :
- montant de la dépense subventionnable : 699 302 €
- montant de la subvention sollicitée : 139 860 €

• Gestion des eaux pluviales

Le conseil municipal autorise le maire ou son représentant à signer avec LTC une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage 2023 pour les travaux liés aux eaux pluviales dans le projet d'aménagement du centre bourg. Ainsi, Lannion-Trégor Communauté confie à la commune la réalisation de travaux d'eaux pluviales urbaines pour le centre bourg et la Maison kénanaise pour un montant de 25 000 €.

• Pose de la fibre optique dans le lotissement de Crec'h Min

Les élus approuvent le devis de la société Solutel d'un montant de 10 497 € T.T.C pour installer la fibre optique au sein du lotissement de Crec'h Min. Une convention sera signée avec la SEM pour le remboursement de ces travaux.

• Lotissement de Crec'h Min 2

- Ouverture à l'urbanisation : l'ouverture à l'urbanisation de la tranche 2 nécessite une procédure de modification du PLU de Saint-Quay-Perros. Le bureau d'étude retenu par LTC pour suivre cette procédure est L'atelier Urbain.
- Portage foncier : le portage foncier des parcelles BE73, 74 et 75 arrive à échéance. La convention prévoit la rétrocession des parcelles au profit de la SEM Lannion-Trégor.
- Consultation maîtrise d'œuvre par la SEM: l'aménageur SEM a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du lotissement phase 2. La maîtrise d'œuvre est chargée de dessiner le projet pour la SEM en respectant les préconisations de la commune, à savoir une répartition en 3 macro-lots et non plus une résidence ne comprenant que de l'individuel avec des petites maisons sur des parcelles de 300m². Le projet comporte désormais trois macro-lots : un macro-lot avec du collectif sous forme d'appartements et un maximum de R+2 ; un autre macro-lot réservé pour du collectif à vocation sociale et un troisième macro-lot dédié à de l'habitats légers réversibles et un bâtiment collectif qui pourrait se transformer en logement individuel. Cette consultation s'achève fin décembre, une Commission d'Appel d'Offres aura lieu courant janvier pour une préparation d'un projet d'aménagement au printemps 2024.

• RD788 : Schéma Directeur des Aménagements Routiers (SDAR)

Le SDAR du Département prévoit un budget de 400 000 € pour l'aménagement des pistes cyclables sur la RD788 entre Lannion et Perros-Guirec. Un Copil sur la transformation de la RD788 doit se réunir avant la fin de l'année pour faire le bilan qualitatif et quantitatif de l'expérimentation et pour lancer la procédure de transformation et d'aménagements définitifs de la RD intégrant un giratoire à Ker Noël, les aménagements à l'entrée de Perros-Guirec, les aménagements cyclables sur le tronçon Lannion-Perros, les aménagements en matière de transport en commun et les traversées. Pour l'aménagement du giratoire de Ker-Noël, une enveloppe comprise entre 400 000 € et 500 000 € est déjà prévue au SDAR.

• Coulée verte : point d'étape

Le maire indique que le groupement « Quarta, Arborea-Paysages » a proposé trois esquisses de restauration du ruisseau et des aménagements de la coulée verte suite aux consultations citoyennes. Une esquisse regroupant les points retenus et les avantages des différents scénarios va être proposée et retravaillée lors d'ateliers participatifs citoyens en vue de proposer un avant-projet définitif au conseil municipal. Le Copil se tiendra avant la fin janvier 2024 en présence des instances étatiques. Suite à la réception de l'avant-projet définitif, la commune pourra solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

• Nouvelle station d'épuration à Lannion

Les élus émettent un avis favorable à l'enquête publique relative à la construction d'une nouvelle station d'épuration à Lannion et la mise en conformité du système d'assainissement de Lannion (station d'épuration, postes de relèvement, réseaux).

• Compte rendu du Comité Territorial de l'Eau

Joël Le Drougmaguet présente à l'assemblée le compte rendu du Comité Territorial de l'Eau qui a eu lieu le 11 décembre 2023 à Camlez :
- Une allocation eau sera versée aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, son montant est de 50 €. Sur notre commune, 28 bénéficiaires sont concernés.
- Suite aux contrôles des assainissements collectifs effectués par le SPAC, sept propriétaires de la commune ont reçu une notification pour se mettre en conformité.

• Motion pour la paix au Proche-Orient

Le conseil municipal de Saint-Quay-Perros,
- condamnant fermement les attaques menées par le Hamas le 7 octobre 2023 sur le territoire israélien contre des populations civiles, causant la mort de 1 200 personnes et prenant en otages plus de 200 autres personnes, enfants et vieillards compris,
- consterné par le déchaînement de violence qui, en réponse à ces attaques, a déjà causé la mort de plus de 20 000 autres civils, enfants et vieillards compris, pris au piège de la bande de Gaza dont ils ne peuvent s'échapper, et épouvanté par la perspective de la poursuite de ce massacre jusqu'à une date indéterminée,

1. se félicite du vote de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU, le vendredi 8 décembre 2023, en faveur d'une résolution qui appelait à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, à la mise en place urgente d'un accès humanitaire aux populations de Gaza, et qui rappelait à toutes les parties les obligations que leur impose le Droit International, notamment en matière de protection des civils.

2. demande instamment au gouvernement français d'agir fermement et activement auprès de la communauté internationale, et plus particulièrement des États-Unis dont le veto a empêché l'adoption de cette résolution, pour que cette dernière soit de nouveau rapidement proposée et adoptée.
3. demande instamment au gouvernement français d'agir fermement et activement dès aujourd'hui, en cohérence avec son vote de vendredi dernier et sans attendre un hypothétique retour d'une telle résolution à l'ONU, en prenant très rapidement à l'encontre des différents acteurs de cette tragédie l'initiative des mesures concrètes, sanctions économiques comprises si nécessaire, qui seront à même de les contraindre à un cessez-le-feu immédiat et durable et à un retour à des négociations de paix basées sur le Droit international et le respect des Droits légitimes de toutes les populations des territoires concernés.

Conseil municipal du 22 fév. 2024

• Don de l'Amicale laïque kénanaise pour l'achat d'un jeu pour la cour de l'école

Les élus acceptent un don de l'Amicale laïque kénanaise d'un montant de 6 873 €. Avec cette somme, la commune fera l'acquisition d'un jeu pour la cour de la maternelle.
Les élus valident le devis de la société Proludic relatif à l'achat d'un jeu pour la cour de la maternelle :
- 1 Tchou Tchou : prix H.T. 5 428 €
- 12 Dalles rouges 50x50cm : prix H.T. 300 €
> Total : 6 873 € T.T.C.

L'installation du jeu et des dalles sera faite par les services techniques de la commune (voir page 15).

• Déploiement de la fibre : fixation du montant des redevances télécom

Les élus décident d'appliquer les tarifs maxima pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par Mégalis dans le cadre du déploiement de la fibre, à savoir, pour 2023, sur le domaine public routier communal :
- 62,60 € par kilomètre et par artère en aérien,
- 46,95 € par kilomètre et par artère en souterrain,
- 31,30 € par m² d'emprise au sol (armoire technique).

• Prix de vente des terrains communaux

Les élus fixent le prix des terrains communaux susceptibles d'être vendus à des particuliers pour la construction de leur résidence principale à :
- Terrains non viabilisés : **100 € le m²**
- Terrains viabilisés : **120 € m²**

• Nomination et numérotation d'une impasse privée

La SAS Maisons Demeurance a obtenu un permis de construire pour deux maisons et une maison témoin résidence Kroas Hent à Saint-Quay-Perros. Considérant que ce projet comprend plusieurs habitations, il est nécessaire de nommer l'impasse privée et de numéroter les habitations. Les élus décident de nommer l'impasse : Impasse Le Brandonec et dit que la numérotation sera séquentielle.

• Rénovation de l'éclairage public, crédits 2024

Afin de répondre aux besoins de rénovations ponctuelles sur l'éclairage public (rénovation de foyers divers isolés à la suite de pannes, accidents ou vandalisme), les élus votent une enveloppe annuelle de 5 500 € dans la limite de laquelle le maire sera habilité à passer directement commande auprès du SDE22 pour l'année 2024.

• Convention d'utilisation de l'église de Saint-Quay

Les élus autorisent la signature d'une convention avec la paroisse de Perros-Guirec pour organiser des manifestations dans l'église de Saint-Quay pendant l'année 2024.

Dépôts en déchetteries des déchets des professionnels ou salariés CESU

Les élus autorisent le maire à signer une convention avec Lannion-Trégor Communauté pour permettre aux agents des services techniques d'effectuer des dépôts en déchetterie.
Les tarifs sont votés chaque année. À titre d'information en 2024 :
- déchets verts : 8 € le m²,
- bois déchets : 20 € le m²,
- souches (uniquement à l'Objèterie) : 25 € le m²,
- encombrants : 75 € le m²,
- déchets inertes : 35 € le m²,
- déchets inertes (briques plâtrières) : 50 € le m²,
- déchets dangereux : 140 € le m².

Zonage PLUiH, réduction de la zone urbaine

1. Compte foncier communal :
Le compte foncier de chaque commune en application de la loi ZAN et du compte foncier alloué par la Région à chaque EPCI a été acté en conférence des maires de LTC. Ce compte foncier n'a pour aujourd'hui qu'une valeur guide, non opposable. Cependant, selon ces calculs, la commune de Saint-Quay-Perros n'obtiendrait que 1,77 Ha de droit à artificialiser entre 2021 et 2040. Ce compte est aujourd'hui largement dépassé car tous les projets actuels ont démarré après 2021. Si les aménagements avaient été faits avant 2021, ils n'auraient pas impacté notre capacité d'aménagement actuelle et future.
Les capacités de consommation foncière de la commune dans le futur PLUi-H de LTC seront donc nulles. Ceci s'écrira sur le PLUi-H, partie communale de Saint-Quay-Perros par aucune zone AU, il faudra donc aménager sur les espaces déjà consommés.
2. PLUi-H partie communale :
Le projet de zonage du PLUi-H est en cours d'écriture. Le document de départ s'appuie sur le MOS et sur le PLU en vigueur. L'enveloppe urbaine (UC) est réduite drastiquement, et certaines grandes parcelles non construites à l'intérieur de cette enveloppe seront classées ENAF (Espaces Naturels, Agricoles ou Forestiers).
Un très grand nombre de propriétaire est donc impacté :
- les parcelles en périphérie de la zone U, qui perdent la constructibilité des fonds de jardin,
- les grandes parcelles non bâties reclassées ENAF,
- toutes les parcelles qui ne sont pas dans l'enveloppe de la zone U ; Prat Cotel et la chapelle Saint-Méen par exemple.

Habiter en R(o)ue Libre 2024 (le dedans dehors)

Dans le cadre de la manifestation R(o)ue Libre 2024, les élus approuvent la signature du contrat d'accueil en résidence d'artiste dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation avec la compagnie Cheap Cie.
Programme du 1er juin 2024 :
- Matin : préparation de l'espace et répétition,
- 15h : départ de la déambulation maisons témoins en association avec le groupe la batucada,
- 16h30 : spectacle la Faufilée,
- 17h : La batucada Distribil,
- 18h : Concert/ restauration buvette.

Voyage en Coulée verte

Le projet de voyage en coulée verte au fil du temps est d'inviter le public à percevoir « un monde où tous les contraires seraient harmonieusement possibles ».

Réunion de la Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

En 2023 St-Quay-Perros a décidé de participer à la campagne de Piégeage de Printemps des Fondatrices (PPF) de frelons asiatiques avec l'aide du Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Côtes-d'Armor).

Motion du conseil municipal concernant le service d'accueil des urgences

Nous constatons une dégradation de l'accès aux soins, tant pour la médecine de ville que pour la médecine hospitalière. La fermeture programmée par l'ARS et le GHT d'Armor du service d'accueil des urgences de l'hôpital de Lannion la nuit durant 13 heures en continu à partir du 1er mars aggravera cette situation.
Le conseil municipal de St-Quay-Perros s'oppose à cette fermeture et :
- demande en urgence la tenue d'une table ronde réunissant élus, représentants des usagers et du personnel hospitalier en présence de la direction du GHT et de l'ARS,
- demande à l'ARS et aux pouvoirs publics de mettre tout en œuvre pour maintenir le service des Urgences ouvert 24h/24h et 365 jours/an.

Conseil municipal du 28 mars 2024

• Convention partenariale entre la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la jeunesse d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor et la commune de Saint-Quay-Perros

Le conseil municipal décide de mettre en œuvre un partenariat entre la mairie et l'Unité Educative en Milieu Ouvert (UEMO) de Guingamp dans le cadre de mises en situations professionnelles accompagnées et réalisées au cours des parcours de suivis éducatifs renforcés ou d'activités à accomplir telles que des mesures de réparation au profit de la collectivité signataire.

• Appel à projets : renaturation des villes et villages

Avec deux abstentions (Josiane Reguer et Gisèle Le Guillouzer), les élus sollicitent auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne une subvention dans le cadre de l'appel à projets « renaturation des villes et villages » pour le projet d'aménagement de la Coulée verte et de restauration d'un cours d'eau en centre bourg.
Montant de la dépense subventionnable : 402 002 € H.T.
Montant de la subvention sollicitée : 281 401 € (70 % de la dépense).

• Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque

Avec une abstention (Gisèle Le Guillouzer), le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque avec la SAS Kerwatt sur les toits de la Maison kénanaise et de la halle.

• Crédits de paiement et modification de programme

Les élus approuvent le bilan 2023 des crédits de paiement qui s'élèvent à 800 320 €:

Construction d'un équipement associatif et d'une halle	647 664 €
Aménagement de voirie de la placette, abords de la mairie et de la bibliothèque	152 656 €

Ils approuvent la modification suivante de l'AP/CP en TTC pour 2024 :

Libellé	Montant	2022	2023	2024
n° AP : 1 Construction d'un équipement associatif et d'une halle	1 385 763 €	42 488 €	647 664 €	695 611 €
n° AP : 2 Aménagements de voirie de la placette, abords de la mairie et de la bibliothèque	611 850 €	2 657 €	152 656 €	456 537 €
TOTAL	**1 997 613 €**	**45 145 €**	**800 120€**	**1 152 148 €**

• Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Les élus approuvent la mise en place d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents municipaux et fixe le niveau de la prime pour chaque niveau de rémunération comme suit :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond réglementaire	Montant de la prime de pouvoir d'achat (pour un temps complet)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	300 €

- Bilan financier 2023 -

Par Gaëlle Urvoas, première adjointe chargée de la gestion administrative & financière et du personnel

Les résultats ont aussi été analysés par M. Dorkel, conseiller aux décideurs locaux du Trésor public, qui a fourni des graphiques et des comparatifs avec les autres territoires.
Il est cependant difficile d'analyser les différences, les moyennes reflétant mal les disparités entre nos communes, tant en termes d'habitants au km² que de possibilités de recettes (notre commune ayant des recettes fiscales importantes dûes à ses nombreux commerces). Ainsi l'endettement de la commune rapporté au nombre d'habitants s'apprécierait plus facilement en regard des recettes possibles par habitant.
Pour les dépenses de fonctionnement, nos objectifs ont été respectés malgré l'augmentation des coûts. Cette année a été marquée par la tempête qui a plongé de nombreux foyers kénanais dans le noir pendant plusieurs jours. Nous avons tiré les enseignements de cette catastrophe et prévoyons d'être mieux armés pour la prochaine, si elle se produit. Des arbres sont tombés un peu partout occasionnant un surcroît d'activités pour les services techniques, mais aussi les services administratifs que je remercie pour leur dévouement pour nos concitoyens. Tout n'est pas encore réglé. Les assurances ne prennent pas tout en charge.
Nous avons aussi subi deux dégâts des eaux à la bibliothèque. Les locaux restent encore amputé d'une partie de leur espace dans l'attente de leur réfection. Je remercie l'ensemble des bénévoles qui assurent malgré tout un accueil chaleureux. Des animations nombreuses ont émaillé l'année 2023 : élu•e•s, associations, bénévoles et artistes sont les fers de lance de ce dynamisme.
Malgré tout, nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement dont l'augmentation de 53 703 € par rapport à 2022 nous amène à 1 051 174 €. L'augmentation est principalement portée par les charges de personnel ; cette année a malheureusement été marquée par des besoins en remplacement de personnel, à cela s'est ajouté une légère augmentation des rémunérations.
Le bouclier tarifaire de l'État pour l'électricité (plafonnement à 15% d'augmentation) a freiné l'augmentation de ce poste pourtant conséquent de 5019 €. Nous pouvons également noter une moindre consommation de chauffage urbain et un prix bas du gaz maintenu par un contrat avantageux avec le SDE22 (qui est malheureusement terminé). L'augmentation du coût matière des repas additionné à un nombre plus important d'enfants qui y mange a eu un impact de 5983 € sur la facture. J'en profite pour rappeler les coûts modestes des repas de la cantine avec des repas à 0,8 € (15 familles pour 22 enfants), des repas à 1 € (13 familles pour 18 enfants) et des repas à 3,1 € (45 familles pour 58 enfants). L'aide de l'État pour les repas à 1 euro y est pour beaucoup.
En parallèle, nos recettes ont augmenté de 73 577 €. Une partie provient des contributions directes et une autre des recettes de cantine qui étaient dans un budget séparé en 2022. Les dotations de fonctionnement de l'État n'ont par contre quasiment pas bougé.
Nos investissements 2023 ont été nombreux, citons pêle-mêle, la fin de la démolition de l'ancienne école, les premiers versements sur la Maison kénanaise, la réfection de la descente de Nero Glas, une partie de la voirie de Bouscao et Roudouanton, pour un total de 1 143 380 €. En 2023, nous avons payé 800 320 € pour la construction de la Maison kénanaise.
Les recettes d'investissement se montent à 1 880 205 €. Elles proviennent de l'emprunt, des subventions de l'État (pour la route de Bouscao, pour la démolition de l'ancienne école, pour les réparations de la salle Yves Guégan, pour la première tranche de la Maison kénanaise) mais aussi du Fonds vert renaturation, de l'Agence de l'eau, de la Région pour le plan-guide, du contrat de territoire du Département, et de LTC-fonds de voirie. Des aménagements ont aussi été remboursés par des particuliers ou promoteurs.
Une recette provient de l'utilisation de l'excédent de fonctionnement 2022 généré de 315 976 €. Le résultat final (appelé aussi fond de roulement net global) est de 1 047 273 €. En enlevant les restes à réaliser nous atteignons 747 189 € de résultat pour 2023.
L'analyse de M. Dorkel conforte la nôtre ; nous disposons de marges de manœuvre pour poursuivre le programme d'investissement.

> Le bilan 2023 est approuvé à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2023	1 051 174 €	**310 448 €**
Recettes 2023	1 361 622 €	

INVESTISSEMENT

Dépenses 2023	1 143 380 €	**736 825 €**
Recettes2023	1 524 009 €	
Reprise du résultat 2022	356 196 €	
RÉSULTAT FINAL		**1 047 273 €**

> Les dépenses réalisées en investissement en 2022 sont les suivantes :

Dépenses Investissement 2023	Réalisées 2023
Maison kénanaise et extérieurs	800 320 €
Emprunts en euros	103 678 €
Voirie 2021 Bouscao Roudouanton	86 390 €
Lotissement Crec'h Min	56 513 €
Voirie Nero Glas	36 667 €
Travaux salle Yves Guégan	14 055 €
Matériels et mobiliers divers	13 630 €
Démolition ancienne école	9 633 €
Gestion des eaux pluviales	5 978 €
Réparations éclairage public SDE22	5 372 €
Installations techniques diverses	4 601 €
Signalisation LTC	2 153 €
Matériel et outillage technique	2 084 €
Frigo	1 803 €
Panneaux de signalisation	503 €
Total dépenses d'investissement 2023	**1 143 380 €**

- Budget 2024 -

• Présentation budget prévisionnel 2024

Par Gaëlle Urvoas, première adjointe chargée de la gestion administrative & financière et du personnel

2024 verra la fin du projet de nouvelle Maison kénanaise, dont les coûts ne s'envolent pas.

La situation économique globale ne s'est pas améliorée par rapport à 2023. Pour anticiper au mieux les évolutions, nous avons, et je remercie Nicolas pour son analyse efficace, estimé les différents postes au plus près des dépenses de fonctionnement réelles des dernières années. Pour les dépenses de fonctionnement nous prévoyons 1 381 898 €, soit 63 199 € de plus que pour le budget 2023.
Parmi les points saillants nous noterons une baisse envisagée des coûts de l'électricité, et une augmentation importante des frais de chauffage due au prix du gaz. Nous avons prévu une augmentation du coût matière de la cantine du même montant que l'année dernière.
Nous avons fini l'archivage des documents de la commune en ce début d'année, cela implique une charge de 4000 € par an sur encore 2 ans.
Suite aux dégâts des eaux de la bibliothèque, nous devrons racheter des livres dès qu'il y aura de la place. Nous serons remboursés par l'assurance.
Les routes dont la réfection est déjà engagée ou prévue seront terminées mais nous prévoyons; comme en 2023, des mesures dites de « point à temps » sur toutes les voies communales cette année et la prochaine. Nous déplorons déjà un effondrement de chaussée à réparer, rue du Vennec. Nous ne laisserons pas se dégrader les routes.
Les services techniques poursuivront la gestion des espaces verts encore plus en phase avec les préoccupations de maintien de la biodiversité et les tontes veilleront à maintenir de l'herbe haute partout où cela sera possible. Le temps ainsi dégagé permet d'assurer d'autres tâches d'entretien de la commune sans avoir besoin de les sous-traiter.
Nous proposons de maintenir le nombre d'agents titulaires actuels, mais le budget du personnel sera en augmentation de 20 291 €, comme le coût de la vie cela est dû aux avancements de grade et à l'augmentation prévue des primes de toutes les agentes et tous les agents. Je profite de l'occasion pour les remercier de leur engagement sans faille dans les tâches toujours plus diverses que nous leur demandons.
Nous comptabilisons aussi une charge d'intérêts supplémentaires dûe à l'empruntt réalisé en 2023, à taux fixe, et une augmentation du taux de l'Euribor sur le prêt ancien qui passe de 0 % à 3,62 %.
Le budget 2024, comme celui de 2023, va donc nécessiter des efforts pour limiter au maximum les dépenses tout au long de l'année.
Nous allons encore miser sur les économies d'énergie dans tous les postes où cela sera possible, régulation des chauffages salle Yves Guégan (installée cet hiver), limitation des consommations d'eau chaude…
Au final nous ne prévoyons de verser à la section investissement que 157 354 € soit 9 013 € de moins que prévu en 2023.
L'augmentation des recettes jusqu'à 1 381 898, prend principalement en compte des versements cantine, garderie et cantine à un euro et une augmentation des contributions directes provenant de la révision des bases locatives. Nous envisageons aussi une augmentation des recettes de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) qui souffre d'un déficit de déclarations.
Les dotations de l'état sont envisagées stagnantes, c'est-à-dire en diminution au vu de l'inflation. Cela ne pourra pas durer éternellement.
À noter les recettes de gestion des eaux pluviales (GEPU) qui compenseront 2 années.
Les dépenses d'investissement prévues, 1 921 977 €, sont détaillées ci-dessous et font état de la poursuite de nos objectifs, du dynamisme de notre commune pour mener à bien tant les actions sur la voirie que sur la rénovation de bâtiments, l'accompagnement des animations culturelles et sociales, la construction de nos nouvelles salles et l'amélioration de la circulation des personnes à mobilité réduite entre la Coulée verte et l'avenue de la Mairie. L'inauguration aura lieu après l'été. Le remboursement des emprunts sera de 149 200 € pour 2024.
Dans le prolongement du plan-guide nous avons lancé une étude sur le débusage du cours d'eau de la Coulée verte. Cette étude nous permettra de déposer une demande de subvention à l'agence de l'eau qui financerait les travaux à 70 % si le projet est accepté pour 2025.
Nous prévoyons d'acheter une partie du terrain de la deuxième tranche de la SEM, environ 2400 m² pour ensuite pouvoir louer ce terrain pour des habitats légers. Nous avons proposé 100 000 € à la SEM qui étudie le projet. Nous envisageons les changements de chauffage à l'école car la chaudière est vétuste. Nous avons budgété 23 500 € pour le mobilier de la Maison kénanaise et la cantine. Nous devrions être en dessous.
Cette année encore nous accompagnerons les primo-accédants aux revenus les plus faibles par une prime du même montant que l'année dernière. Elle devrait être entièrement consommée si les constructions prévues sont achevées.
Ces dépenses seront compensées en partie par des subventions de l'État, de la Région, du Département et de l'Agence de l'eau. Nous avons aussi inscrit un emprunt d'équilibre de 77 710 € qui ne devrait pas être à réaliser.

> Affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2023, soit **310 448 €**, en recettes d'investissement du budget communal 2024.

> Vote des taux 2024

Le conseil municipal décide de reconduire les taux 2023 pour 2024:
- Taxe sur le foncier bâti : **38,19 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **65,23 %**
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : **18,11 %**

Résumés des conseils municipaux

• Vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal avec 12 voix pour et 3 contre (Josiane Reguer, Gisèle Le Guillouzer et Michel Benoit) vote le budget suivant pour 2024 :

FONCTIONNEMENT	Dépenses et recettes	1 381 898 €
INVESTISSEMENT	Dépenses et recettes	1 921 977 €
	TOTAL	3 303 875 €

• Les dépenses d'investissement prévues pour 2024 sont :

Dépenses Investissement 2024	Prévues
Maison kénanaise et extérieurs	1 118 812 €
Remboursement d'emprunts	150 200 €
Achat terrain pour habitat réversible	100 000 €
Lotissement Crec'h Min	86 578 €
Chaudière et radiateurs école	72 000 €
Voirie des 4 recteurs	60 000 €
Étude sur le débusage	47 800 €
Toit services techniques	31 200 €
Aménagements piétons et cycles	29 000 €
Réseau télécom Crec'h Min	24 088 €
Aménagement entrée école	24 000 €
Mobilier Maison kénanaise et cantine	23 500 €
Subventions primo-accédants	22 000 €
Matériel et outillage technique	17 500 €
Matériel de transport	15 000 €
Rénovation lanternes Pors-Ty-Olu	14 000 €
Éclairage et prises place Maison kénanaise	12 336 €
Portes cuisine et chaufferie école	10 000 €
Divers	10 000 €
Groupe électrogène	9 600 €
Isolation cantine	7 200 €
Étanchéité toit école	6 000 €
Gestion des eaux pluviales	5 978 €
Éclairage public SDE22	5 500 €
Panneaux d'information et noms des rues	5 300 €
Avance extension de réseau Enedis	5 205 €
Etudes diverses	4 000 €
Rénovation appartement municipal	2 680 €
Matériel de bureau et informatique	1 500 €
Trop perçu taxe d'aménagement	1 000 €
Total dépenses d'investissement prévues pour 2024	**1 921 977 €**

* * *

Restauration du ruisseau et de ses abords dans la Coulée verte

Le cabinet d'étude a rendu sa copie auprès des élus chargés du dossier. Le projet d'aménagement présenté a permis de faire des demandes de subventions à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et au Fonds Vert. Nous attendons les retours de ces deux instances pour aller plus loin. Si les aides au financement sont assez conséquentes (70-80%) et nous permettent de réaliser le projet sur nos fonds propres, nous présenterons ce dossier dans les détails par un "carnet de chantier" et lors d'une réunion publique sur site, déjà programmée le 26 juin 2024 à 18h.
Si les financements ne suffisent pas à prendre en charge la majeure partie des travaux, nous renoncerons à tout ou partie du projet, l'élément limitant étant la capacité financière de la commune.

Les grandes lignes de cette restauration sont :

- le **débusage total** du ruisseau de sa source à sa sortie aval vers l'espace naturel boisé protégé au nord,
- la **conservation des arbres** de la Coulée verte, ce qui conditionne le tracé du ruisseau,
- la suppression de l'accès par voie bitumée depuis la rue des écoles et le vallon à la cantine, remplacement par une **passerelle** carrossable légère,
- la **suppression du tennis** sur ce site, condition préalable à la restauration du site. L'implantation d'un terrain de tennis ailleurs est encore en discussion,
- la traversée de la Coulée verte en **cheminement doux PMR**, de la salle Yves Guégan au cimetière des Fontaines,
- un **cheminement tout le long du ruisseau**, parfois par platelage, parfois sur copeaux,
- l'installation de jardins de pluie pour permettre une **infiltration des eaux de pluie** et éviter une charge brutale du ruisseau en cas de fortes précipitations,
- l'installation d'**espaces de jeux** et de **repos** (bancs-digues) répartis dans l'espace, le long du cheminement,
- l'installation d'un **parking en revêtement perméable** à proximité du boulodrome couvert,
- des espaces dits **sauvages**, non fauchés en bordure ouest (côté vallon), peu accessibles,
- des équipements aménagés permettant **d'approcher ou de traverser le ruisseau** à différents endroits.

Le projet global est actuellement estimé à 402 000 € HT.

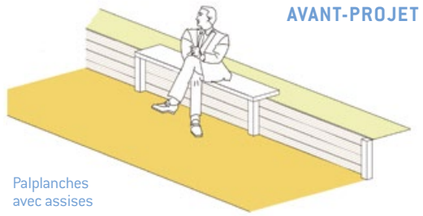

Chemin en platelage bois

Cascade

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h
> le mercredi et le samedi de 10h à 12h
contact : bibli.saintquay@orange.fr

LES PRIX LITTÉRAIRES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Prix Biblioth'régor

En décembre dernier le tiercé gagnant du prix 2023 a été révélé : « La vie en chantier » Pete Fromm « Belle Greene » Alexandra Lapierre « Bénie soit Sixtine » Maylis Adhémar.

Trois lectrices des 10 bibliothèques participantes ont trouvé le bon classement et se sont partagé le chèque cadeau de 60 euros offert par l'association.

Cette année encore nous participons au prix. Les dix ouvrages sélectionnés pour cette édition du prix 2024 sont disponible dans votre bibliothèque, en voici la liste :

- Apprendre à parler avec les plantes - *Marta Orriols*
- Poids plume - *Mick Kitson*
- Lorsque le dernier arbre - *Michael Christie*
- Le courage qu'il faut aux rivières - *Emmanuelle Favier*
- Archie - *Alia Cardyn*
- Croire au merveilleux - *Christophe Ono-dit-Biot*
- Je vous écris dans le noir - *Jean-Luc Seigle*
- L'île aux enfants - *Ariane Bois*
- Mon père - *Grégoire Delacourt*
- Les femmes de - *Caterina Bonvicini*

Vous avez jusqu'au 20 décembre pour lire au minimum six des dix livres et participer au prix.
Bonne chance à nos lectrices et lecteurs !

PRIX LOUIS GUILLOUX

C'est un vrai succès pour la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA) ; chaque année voit croître le nombre de bibliothèques participantes et donc le nombre de lectrices et lecteurs pour le prix Louis Guilloux. Cette année nous sommes 44. C'est un bel hommage pour l'écrivain humaniste et engagé que fut Louis Guilloux et l'occasion de relire ou découvrir son œuvre.

La sélection de livres 2024 est à votre disposition. Pour mémoire, il faut pour voter avoir lu un minimum de six ouvrages. Les votes doivent se faire au plus tard d'ici fin septembre. Nous organiserons une réunion après l'été pour échanger entre lecteurs participants sur ce que nous avons aimé de ces dix romans.
À la mi-octobre nous connaitrons le ou la lauréate qui succédera à Pauline Hillier et son excellent roman « Les contemplées ». Quel que soit le choix final, le prix Louis Guilloux nous permet de belles découvertes littéraires et une ouverture vers d'autres univers.

LES INCORRUPTIBLES :

les enfants ont voté !

Comme chaque année, l'école et la bibliothèque ont inscrit tous les élèves de l'école primaire, de la TPS au CM2, au prix des Incorruptibles, prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. En 2023, pour la 34ème édition du Prix, 551 478 jeunes lecteurs ont lu et voté pour leur livre préféré en France, dans les DOM/TOM et à l'étranger.
Depuis le mois de septembre, les élèves s'échangent romans et albums, en empruntant les livres soit en classe, soit à la bibliothèque. Le lundi 8 avril, la salle des associations a été transformée en bureau de vote avec isoloir, urne et bulletins, une bonne façon de découvrir la démocratie. En attendant, les résultats du dépouillement, les échanges vont bon train.

Les élèves de maternelle aussi participent au prix des Incorruptibles

MATINÉE CULTURE :

le "petit monde du ruisseau" et la bibliothèque vous convient le dimanche 30 juin de 9h30 à 12h30

Alors que la municipalité a pour projet de remettre au jour le ruisseau en partie enterré qui traverse la Coulée verte, nous vous proposons de découvrir en dix panneaux, un jeu sur la faune et la flore de ce petit milieu aquatique qui est source de biodiversité.
Comme chaque année, il y aura aussi une vente de livres à un euro sur la place de la Mairie.

A partir de 11h30, notre conteuse Michelle, accueillera les enfants dans la Coulée verte pour leur conter de belles histoires sur la nature.

Nous pourrons aussi admirer les travaux artistiques des élèves de l'atelier de Marie-Paule Gouny dans la salle des associations. Une belle matinée en perspective où nous vous attendons nombreux.

Petit rappel, votre bibliothèque accepte les dons de livres s' ils sont en bon état et récents. Ils peuvent compléter notre offre aux lecteurs ou lors de notre vente annuelle augmenter nos capacités à l'achat de nouveaux ouvrages.

ÉNIGME

La boîte à souvenirs de St-Quay-Perros

RÉPONSE DE L'ÉNIGME DU N° 167
Le presbytère date de 1718 et l'église de 1732. Il y avait autrefois des latrines sur le pignon sud-ouest du presbytère, au premier étage.

NOUVELLE ÉNIGME

Comment s'appelle l'espace vert entre la mairie et la résidence du Vallon ? Que représente la sculpture placée dans cet espace ? Qui en est le sculpteur et sous quelle mandature a-t-elle été posée ?

Réponse au prochain numéro, avec une nouvelle énigme à résoudre !

AMICALE LAÏQUE KÉNANAISE

Du nouveau à l'Amicale laïque
Depuis octobre 2023 il y a du changement à l'ALK, nouveau bureau, nouveau programme et nouveaux événements.

C'est l'année des grandes premières avec l'organisation en février d'une soirée irlandaise dansante en partenariat avec l'école qui étudiait l'Irlande à ce moment-là. Une soirée qui fut un succès grâce au cercle de danse Trégor Gaëlic de Lannion qui est intervenu à l'école pour donner des cours aux enfants, au groupe A Whale Of Time qui nous a accompagné toute la soirée, mais aussi nos partenaires locaux pour la restauration et boisson (cidrerie Tudker, brasserie La Bernik, food truck fish and chips de Perros-Guirec).
Pour rester sur cette dynamique et continuer de fédérer du monde dans la commune, parents ou non, un vide-grenier a été organisé le 24 mars sur le parking d'Intermarché de Saint-Quay-Perros. Un grand merci à Mr Ducable pour son accueil et sa gentillesse. Un événement avec un très gros travail en amont et une journée bien chargée pour les bénévoles présents.
Maintenant, c'est la kermesse du 23 juin qui attire toute notre attention, une kermesse qui va reprendre ses quartiers au sein de l'école Albert Jacquard avec des nouveautés à venir découvrir sur place.
Mais aussi le plus gros investissement financé par l'Amicale laïque depuis plusieurs années, une nouvelle structure de jeux pour la cour de récréation d'en haut (voir page 15). Une structure qui a pris sa place pendant les ponts de mai pour le plus grand bonheur des enfants. La structure a été installée et sera entretenue par les employés communaux.
Dans une conjoncture où le monde associatif est en difficulté, le bureau de l'Amicale laïque et ses fidèles bénévoles sont fiers d'avoir pu mener à bien les différents projets, non sans difficultés, mais salués par nos partenaires, intervenants et participants, ce qui est la plus belle des récompenses. L'Amicale laïque, c'est un bureau, et aussi des membres, mais l'association en manque cruellement. Nous vous invitons à nous rejoindre, toute aide sera la bienvenue.
Petit point budget annuel : les activités scolaires, les sorties pédagogiques, cadeaux de Noël pour les classes… cela représente un budget de 60 euros par enfant. L'ALK finance 40 euros sur les 60, et cela, uniquement grâce aux événements et différentes opérations. Pour pouvoir offrir cette chance, aux enfants, nous avons besoin que les parents s'impliquent un peu plus.
Nous comptons sur vous et espérons que l'Amicale laïque aura de belles années encore devant elle.

Vous pouvez nous contacter via : **amicalelaique.kenanaise@gmail.com** ou **https://www.facebook.com/amicalelaiquekenanaise**

Art floral

Les 9 cours d'art floral, sont programmés d'octobre 2023 à Juin 2024, un lundi par mois de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30, dans la salle bleue (6 à 8 personnes par cours)
Les réalisations de l'année ont été :

- 15 janvier 24 : panier garni,
- 12 février 24 : arche basculante,
- 25 mars 24 : oeuf de Pâques,
- 22 avril 24 : volutes,
- 13 mai 24 : bouquet encollé,
- 3 juin 24 : suspension de pandanus.

Le 16 décembre, nous avons accueilli des enfants de l'école pour réaliser un centre de table pour Noël. Les bouquets ou compositions florales sont effectués essentiellement avec feuillages et fleurs du jardin.
Les présidentes, Monique Grall et Hervine Thoraval, et l'animatrice Chantal Thos.

GYM PILATES LOISIRS

Notre association se porte très bien. Nous avons un grand nombre d'adhérents dans les deux disciplines et nous sommes complets jusqu'en juin 2024.

> Cours de gymnastique d'entretien
Exercices de cardio, abdos, étirements et relaxation, le lundi de 19h à 20h avec Stéphanie et le jeudi de 9h15 à 10h15 avec Patricia.
> Cours de Pilates
Entretien, posture et équilibre avec l'utilisation de matériel : élastique, ring, petits et gros ballons (à la charge du participant). Les cours avec Stéphanie ont lieu le mardi de 11h à 12h et le jeudi de 13h15 à 14h15.

Pour clôturer l'année aura lieu fin mai un repas style « auberge espagnole » dans la salle Yves Guégan avec tous les adhérents.
Vous pouvez contacter Dominique au : 02 96 48 84 22 ou gymloisir.kenanaise@laposte.net

ATELIER MARIE CURIE

Mardi 2 avril 2024, avait lieu l'assemblée générale et 11 adhérentes présentes. Le bureau s'est constitué comme suit : Monique Meyer, présidente, Mado Hamon, vice-présidente, Nicole Lissillour, trésorière, Angèle Bouder, trésorière adjointe (responsable du café), Sylvie Bart , nouvelle secrétaire.
Créée le 12 septembre 2006, l'association compte aujourd'hui 15 adhérentes qui, bénévolement, tricotent toute l'année.

Elles sont bien installées dans une salle dédiée aux associations sous la mairie. À cet égard, la présidente, Monique Meyer, remercie la municipalité pour le prêt de cette salle tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30. Cet hiver, ces dames ont tricoté des écharpes feuilles, mitaines & mitaines à doigts, des chaussettes, petits chaussons & brassières pour bébés, des sacs-filet et, nouveauté, des pochettes-clefs. Elles prennent aussi des commandes… Tous ces articles ont reçu un très bel accueil aux différents marchés de Noël de décembre (Kermaria-Sulard les 2 & 3, Louannec les 9 & 10, La Clarté les 8, 9 & 10 et Trébeurden les 16 & 17), et à la « Semaine de la création » qui s'est déroulée à la salle Yves Guégan.
Quelques articles faits main sont exposés dans une vitrine à la boulangerie du port de Perros-Guirec toute l'année : un grand merci à eux car la majeure partie des ventes se fait sur place.
Cette année, l'assemblée a décidé de reverser la somme de 4500 € au professeur Delattre, de l'institut Curie, pour les enfants atteints d'un cancer, notamment le neuroblastome.
La cotisation annuelle est de 15 €.
Début de la trêve estivale le 3 juillet et reprise le mardi 10 septembre 2024.
Les dons de lots de laines sont toujours les bienvenus, et si vous souhaitez tricoter ou crocheter en bonne compagnie, n'hésitez pas à nous rejoindre !

SCOTS BONNET, DANSE ÉCOSSAISE

Le week-end du 6 et 7 avril, Scots Bonnet a organisé un stage au cours duquel nos habitués des différents clubs bretons ont pratiqué des pas inhabituels ainsi que des danses intéressantes sous la houlette de Violaine Eysseric, professeur à Paris, avant de se retrouver pour un repas préparé par les membres de notre groupe suivi d'un bal. Le cours du dimanche matin était prévu pour les plus expérimentés des stagiaires. Nous avons eu la chance d'avoir deux instrumentistes clavier (Christophe Schuwey) et flûte à bec (Pascaline Latour) qui ont joué lors des cours du samedi et du dimanche matin et ont enchanté les danseurs qui tous soulignent leur talent.

Le mardi soir, les danseurs ayant plusieurs années d'expérience pratiquent des danses originales, apprennent de nouvelles figures appelées formations tout en continuant à danser des danses plus classiques et connues. Le lundi soir, les nouveaux danseurs s'essaient aux formations de base tout en pratiquant des danses plus compliquées que l'année précédente. Des personnes ayant pratiqué d'autres sortes de danses et ayant un bon sens du rythme peuvent venir faire un essai le lundi soir à 20h30 à la salle Yves Guégan après avoir pris contact avec un responsable du groupe.

Marie Laure Barret - *marielaure.barret@gmail.com*

Site : https://www.scots-bonnet.fr/fr/

ATHLETIK CLUB KÉNANAIS

Samedi 6 avril, l'Athletic Club Kénanais a accueilli les écoles d'athlétisme des clubs voisins du secteur ouest 22 pour une rencontre des catégories éveil athlétique et poussins.

Étaient présents l'ACK, Lannion Athlétisme, l'AS Bégard, Pays de Paimpol Athlétisme, Trégor Goëlo Athlétisme (Guingamp) et l'AC Penvénan. Nous avons accueilli environ 160 enfants âgés de 7 à 11 ans, qui se sont mesurés sur des épreuves de courses, lancers et sauts, sur la piste de l'ACK et le terrain de football voisin, dans la bonne humeur et sous le soleil.
Tout le club était mobilisé pour cette belle réussite, la rencontre s'est terminée par un goûter avec les gâteaux confectionnés par les parents des jeunes athlètes de l'ACK.

STADE KÉNANAIS

RENOUVELLEMENT DU BUREAU
Avant l'assemblée générale prévue début juin 2024, certains dirigeants ont fait part de leur volonté de ne pas solliciter de nouveau mandat.
Aussi dans un souci de maintien d'un club de foot à Saint-Quay-Perros, une nouvelle équipe dirigeante s'est proposée pour constituer un nouveau bureau et faire perdurer ce club cinquantenaire cher aux Kénanais. Les objectifs de ce nouveau bureau sont en cours de réflexion. D'ores et déjà nous prévoyons d'organiser un vide grenier début août 2024.
Le club cherche aussi des bénévoles et est preneur de toutes inscriptions de nouveaux joueurs.

CLUB INFORMATIQUE KÉNANAIS

Nous avons mis en place cette année 7 formations animées par 4 formateurs pour 36 élèves.

- 1 **cours de perfectionnement** animé par Gilbert pour 8 élèves
- 1 **cours de perfectionnement d'un niveau plus élevé** pour 5 élèves animé par Gilbert
- 1 **formation courte aux tablettes et smartphones Android** assurée par Alain pour 8 élèves
- 1 **formation aux logiciels et applications GPS ou cartographie sur Android et PC** animée par Alain pour 4 élèves
- 1 **cours de photo numérique initiation** dispensé par Louis pour 3 élèves
- 1 **cours de photo numérique perfectionnement** assuré par Louis pour 6 élèves
- 1 **formation à la généalogie** faite par Loïc pour 2 personnes

Le CIK a aussi participé aux deux premiers Repair Cafés organisés à Saint-Quay pour la partie informatique. À noter, la salle informatique est maintenant reliée à la fibre optique permettant un débit de plusieurs Go.
Lors de son assemblée générale, il a été décidé de maintenir le coût de l'adhésion au même niveau que cette année. Le matériel informatique ne pouvant actuellement passer à Windows 11, nous avons décidé de continuer avec Windows 10 mais aussi de continuer à équiper les machines qui n'ont pas de disque SSD. Pour passer à Windows 11, il faudrait changer toutes les machines en même temps, ce que nos finances ne permettent pas. Mais cela ne nuit pas à nos formations.
Pour l'année prochaine, nous proposerons les mêmes formations que cette année. Nous reprendrons au moins une séance de formation informatique pour débutants s'il y a plus de 2 élèves.
Nous pensons aussi proposer un atelier recyclage de vieux PC actuellement sous Windows ne craignant rien (XP, Vista, Seven, 8) avec au moins 2 Go de RAM pour les passer sous Linux avec navigateur, messagerie et suite libre office.
Nous continuerons de participer aux « repair café » et sommes à l'écoute des kénanais pour toute autre demande dans le domaine de l'informatique.
➲ Site : www.cik22.fr - Mail : cik22@orange.fr

BOURSE AUX JOUETS

La bourse aux jouets, livres, cadeaux & divers est programmée du 7 au 12 novembre 2024 à la salle Yves Guégan. Nous vous transmettrons plus de détails dans le prochain journal communal.
➲ Contact: Mado Hamon : 06 89 48 06 91

NOS RÊVES EN COULEUR

Chaque semaine, le mardi de 14h30 à 17h30, les adhérents de l'association se retrouvent pour un moment de partage autour de l'aquarelle. Chaque personne peint selon son inspiration et ses goûts. Au besoin nous nous conseillons car nous n'avons pas de professeur. C'est un moment de convivialité que nous apprécions grâce à la générosité de monsieur le maire pour le prêt de la salle. Pour les personnes qui seraient intéressées, trois places sont encore disponibles.

AMICALE DES RETRAITÉS

À ce jour, l'amicale compte 137 adhérents. Le président remercie les nouveaux arrivés qui s'investissent avec nous tous les mercredis.

Depuis le début de l'année, nous avons organisé un goûter de la Chandeleur et un repas pour nos grands-mères : un excellent couscous a été servi et les mamies ont reçu chacune une rose. 118 convives ont répondu présents à la satisfaction des organisateurs. Pâques a donné lieu à un autre goûter amélioré. Le 15 mai, nous avons célébré les anniversaires avec présents, gâteaux et quelques bulles ; 18 femmes et 7 hommes étaient à l'honneur, dont Marcelle et Joël qui ont fêté leurs 95 printemps. Toutes ces actions nous permettent de prendre soin de nos Aînés dans la bonne humeur ; ces mercredis sont l'occasion pour eux de discuter et partager des moments de convivialité… Une façon de lutter contre l'isolement.

Agenda :

- **mercredi 26 juin** : repas avec concours de boules bretonnes
- **mercredi 3 juillet** : goûter de clôture avant la trêve estivale
- **mercredi 11 septembre** : reprise
- **vendredi 13 septembre** : sortie le «Cap sur la presqu'île de Rhuys» avec visite du domaine et du château de Suscinio, déjeuner au manoir de Kerbot et croisière commentée dans le Golfe du Morbihan au départ de Port-Navalo.
  Adhérents 81 €, non adhérents 86 €

À noter : notre voyage au Portugal est complet et nous serons 40 à partir du 19 au 26 septembre
➲ Contact : 06 13 67 72 07

TRANKILIK

Depuis 17 ans, l'Association Trankilik pratique le Qi Gong à Saint-Quay-Perros.
On désigne par Qi Gong, les exercices par lesquels on apprend à ressentir, à multiplier, à renforcer et à conduire l'énergie. Le mouvement au ralenti permet de faire couler lentement le Qi (l'énergie) ; la lenteur permet la relaxation, la concentration, l'étude et mémorisation du geste ainsi que d'ouvrir les articulations. Un simple mouvement des mains a une conséquence sur la circulation de l'énergie dans tout le corps.
Le Qi Gong est accessible à tous, à tout âge de la vie, il n'y a pas de recherche de performance. Ces bienfaits passent par la persévérance de la pratique. Répéter, sentir, à la longue mémoriser ; c'est dans la durée, que l'on observe les résultats.
L'été arrive, les fleurs s'épanouissent, la nature change en permanence sa couleur, ce qui ne change pas, c'est la beauté dans l'éternité.
Depuis 13 ans Gilles nous enseigne le Qi Gong tous les Lundis de 17h30 à 18h30 ; nous le remercions pour sa bienveillance, sa gentillesse et son éthique.

Un nouvel intervenant Pierrick nous enseigne le Qi Gong tous les Jeudis de 10h30 11h30/12h puis de 17h30 à 18h30 et de 18h45 à 20h.
➲ Site : www.trankilik.jimdo.com
➲ Contact : Maryvonne Autret 02 96 48 59 26
Nicole Mérel 02 96 48 46 04 - Mail : trankilik@orange.fr

LES PETITS RAMASSEURS
(ANTENNE LOCALE QNSCNT)

Nous poursuivons nos ramassages de déchets jalonnant «gaiement» les chemins et routes de notre commune.
Nous collectons à chaque fois plusieurs kilos de déchets divers comme des mégots, des plastiques et emballages, des cannettes en alu, des bouteilles en verre… Avec le retour des beaux jours, nous avons encore plus besoin de mains pour nous aider dans notre démarche 100% bénévole.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre le dernier dimanche de chaque mois de 10h à 12h.
➲ Pour plus d'informations, merci de nous contacter par mail : lespetitsramasseurs@gmail.com

QUAI COMMUN : DES BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR MAINTENIR L'ÉLAN

Maison Kénanaise

Les travaux de construction du tiers-lieu de la Maison Kénanaise avancent à grands pas ; le bâti sera livré normalement avant l'été, marquant ainsi une étape importante dans la concrétisation de ce projet tant attendu.
Le tiers-lieu de la Maison Kénanaise promet d'être un espace dynamique et inclusif, où les habitants de la commune et alentours pourront se rassembler, échanger et s'épanouir. Pour assurer la réussite de ce lieu, l'association Quai Commun souhaiterait désormais faire appel à vous, les volontaires de la commune.
Nous vous invitons à participer activement à la réflexion sur l'aménagement du lieu et à vous impliquer dans les préparatifs en vue de son ouverture prochaine. Votre contribution est précieuse pour façonner un environnement qui répondra aux besoins et aux aspirations de chacun.
Si vous êtes passionné par l'architecture, le design d'intérieur, la gestion de projets ou tout simplement si vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, nous vous encourageons à nous rejoindre dans cette aventure collective.

Succès pour le deuxième Repair Café

En attendant de bénéficier d'un lieu ad-hoc, c'est dans une ambiance chaleureuse empreinte de solidarité et de partage, que le deuxième Repair Café de Saint-Quay-Perros a connu le 16 mars un beau succès à la salle Y. Guégan. Organisé dans le but de promouvoir la réparation et la réutilisation des objets du quotidien, cet événement a rassemblé une foule enthousiaste, désireuse de prolonger la durée de vie de leurs biens plutôt que de les jeter.
Lancé par une équipe de bénévoles passionnés, le Repair Café offre un endroit où les habitants peuvent apporter leurs appareils électroménagers défectueux, leurs vêtements abîmés, ou tout autre objet nécessitant une réparation. Des experts en bricolage, en couture, et en électronique sont présents pour partager leurs compétences et aider les participants à redonner vie à leurs possessions.
Lors de cet événement, les réparations en couture ont trouvé leur public, montrant l'intérêt croissant des participants pour la couture et la réutilisation consciente de la mode. Les demandes de réparation d'appareils électroménagers ont été également nombreuses.

« Nous sommes incroyablement reconnaissants de l'accueil positif réservé à notre deuxième Repair Café », déclare l'un des organisateurs bénévoles.
« Cependant, pour que cette initiative perdure et continue à bénéficier à la communauté, nous avons besoin de plus de bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps et de leurs compétences. En particulier, nous recherchons des personnes qualifiées dans la réparation d'appareils électroménagers, car ces demandes sont de plus en plus fréquentes. »
Le Repair Café offre non seulement une solution pratique pour prolonger la durée de vie des objets et réduire les déchets, mais il favorise également le renforcement des liens sociaux au sein de la communauté. En partageant leurs connaissances et leurs compétences, les bénévoles et les participants créent un environnement d'entraide et de collaboration précieux dans un monde souvent marqué par la consommation de masse et le gaspillage.
Si vous souhaitez construire un avenir prometteur pour la Maison Kénanaise et pour notre belle commune, ou simplement en savoir plus sur les prochains Repair Café, n'hésitez pas à contacter l'équipe : maisonkenanaise@gmail.com. Ensemble, nous pouvons faire une différence tangible dans la réduction de notre empreinte écologique et dans la construction d'une communauté plus solidaire et résiliente.

DANSES BRETONNES

Nos cours de danse bretonne se déroulent tous les jeudis soir dans la salle Yves Guégan de 20h30 à 22h30. Ils sont dispensés dans une ambiance conviviale par notre professeur Michèle Cafaro.
Dans notre association, certains adhérents sont musiciens, ce qui nous permet de danser lors de nos festivités : auberge espagnole, galettes des rois, soirée crêpes… Lors de notre fest-deiz du 24 mars dernier, les musiciens Botoù Coat, Padmada et les Papys Sonneurs ont permis de rassembler pour l'après-midi des danseurs du Finistère, du Trégor et autres, dans une très bonne ambiance.

Un stage de danse portant sur le terroir de Plougastel aura lieu le 13 avril de 14h à 17h ; Mikael Kervella, référent Kenleur (confédération d'associations culturelles bretonnes), se déplacera à Saint-Quay-Perros pour nous perfectionner.
Une soirée de fin d'année musicale et dansante est en projet pour fin mai, début juin.
À la demande de la mairie, le bureau de l'association a organisé le plateau du fest-noz qui se déroulera sur la Coulée verte le 20 juillet. Nous aurons donc la chance d'accueillir Loened Fall, bien connu des festoù-nozeurs, Tahlfour, groupe montant composé de jeunes lycéens de Lannion et Pennoù Devet, mini bagad, dont la plupart des sonneurs sont issus du bagad Sonerien Bro Dreger de Perros Guirec. Une belle soirée en perspective…

KEN'ANIM

KEN'Anim a été créée en 2023 et a pour objet de promouvoir tout événement festif, culturel, sportif, citoyen ou environnemental sur la commune de Saint-Quay-Perros.
Elle a ainsi contribué en 2023/2024 aux événements suivant : **l'Exposition d'Arts kénénaise** durant une semaine en août, **les ateliers de montage des panneaux photovoltaïques** animés par Kerwatt, l'animation **Vin Chaud pour Noël 2023**.
Elle permet également la tenue des activités hebdomadaires des groupes suivants : **l'ensemble vocal Anouna, les peintres du mercredi**.

Si vous souhaitez créer des événements et activités sur notre commune, n'hésitez pas à prendre contact auprès de l'association
➔ pour plus de renseignements : kenanim.sqp@gmail.com

ENSEMBLE VOCAL ANOUNA

Le 19 novembre, Sabor Hispano Americano a invité Anouna et la chorale les PolySons, pour un concert au profit de la rénovation du patrimoine religieux de Loguivy-lès-Lannion.

© Michèle Misan - Journée Européenne de la Musique Ancienne du 24 mars

Après avoir célébré l'amitié autour d'un Vin Claret, Anouna a conté avec humour le face à face de la Cigale et la Fourmi, s'est rebellé avec Léopoldine devant l'inconstance de Mozart, et vanté les mérites du Rhum'Pomme, avant de terminer par un joyeux Baptist Medley. Et puis, Anouna a eu le plaisir de donner son unique concert "de Noël", la veille de l'Épiphanie, dans l'église de Saint-Quay-Perros. Le concert s'est clôturé par un chant entonné avec le public, pour se souhaiter une bonne année.
Le début de l'année 2024 a été foisonnant pour Anouna. Le 4 février, nous avons fêté les 10 ans de La Clé des Chants au Patio de Ploulech avec Sabor Hispano Americano et Chabada. Anouna a encore maugréé avec Léopoldine, puis nous avons dansé La Valse et La Polka, invité les jeunes filles à bien profiter de la vie, et bu un Vin Claret en dégustant du Chocolat. La Journée de la Musique Ancienne, le 24 mars, a réuni des ensembles de musique médiévale, Renaissance ou baroque. Anouna, accompagné au clavecin et à la viole de gambe, a célébré La Belle Aurore, avant de partager l'espièglerie d'une jeune fille "allant au boys", elle qui, sans doute "la plus belle de la ville" reçoit ses amants dans son logis quand son mary va à la taverne. Enfin, le dimanche 7 avril, nous avons participé à un concert au bénéfice de la restauration de la chapelle du Yaudet, avec Il Pastor Fido et La Clé des Chants. Anouna y a invité le public à venir chanter le printemps, propice à l'éveil de la nature et des sentiments, accompagné d'un accord instrumental piano-viole de gambe, créé pour l'occasion par Soaz Toscer et Michel Lemeu.

Une déception cependant, celle de ne pouvoir participer au Voyage en Coulée verte pour cause d'absence de choristes. Alors, après l'effervescence de ce début d'année, nous préparons tranquillement la fête de la musique à la chapelle Ste-Anne de Lannion, et à l'église de Pleumeur-Bodou.

Claire, Marie, Gérard et Pierre nous ont rejoints depuis la rentrée ; nous aimerions accueillir encore de nouveaux choristes, sans aucun prérequis musical, et quel que soit le pupitre. Venez nous rencontrer, avec bonne humeur et humour ! Les répétitions ont lieu tous les mardis à 17h dans la salle des associations.

➔ **Contact :** Danielle Gallais, chef de chœur : 06 67 26 58 12 ou Jeannette Le Roy : 06 20 91 22 57.

LES PEINTRES DU MERCREDI

Un petit café ? Le mot café vient de qawha (en arabe) commun dans les dialectes du Maghreb. Le café ou qawha est une boisson qui connaît beaucoup de succès parmi les soldats et légionnaires français occupant l'Afrique du Nord. À leur retour, ils maintiennent ce nom qu'on retrouve dans le langage familier du côté de Dunkerque.
Un café est aussi un établissement. Quelques premiers cafés ouvrent en Angleterre, en 1650, où naissent les idées libérales. Des pamphlets y sont distribués, agitation qui n'est guère du goût des souverains qui ordonnent leur fermeture.
De nos jours, on a le café littéraire, le café concert, le cyber café…
et aussi la pause café des Peintres du Mercredi et du Lundi !
Quelle révolution complotent les artistes ? Rien de sérieux…
Entre vives discussions, taquineries et éclats de rire (si on a malencontreusement trempé son pinceau dans sa tasse à café !),
rien de tel pour relancer l'inspiration des artistes !

Les cafetières de notre enfance en zinc, embellies par Nicole Bouillie

Relais paroissial

LA VIE DU RELAIS PAROISSIAL

Voilà déjà quelques semaines que la fête de Pâques est passée. Dans notre monde qui se déchristianise, les enfants retiendront principalement sans doute la recherche des œufs en chocolat dans la maison ou le jardin car cela, à entendre leurs exclamations de joie à chaque trouvaille, est très ludique pour eux.
Cette tradition des œufs, les vrais, remonte au temps du moyen-âge où il était interdit de manger des œufs pendant le carême qui dure 40 jours. Impossible de les conserver, on les peignait donc et ils servaient de décor.
Pour les chrétiens, Jésus étant mort crucifié, Pâques célèbre sa résurrection et donc le rachat de l'homme et sa délivrance du mal. C'est la victoire de la vie sur la mort, du bien sur le mal, de la lumière sur les ténèbres. Pour symboliser cette victoire, la date de Pâques change chaque année. Cette fête est célébrée le dimanche qui suit la pleine lune du printemps, symbole de la lumière.

Eglise de Saint-Quay-Perros

La surprise de Pâques

Des baptêmes d'adultes et de jeunes se font fréquemment lors de la veillée pascale des fêtes de Pâques. Le monde se sécularise et pourtant, étonnamment depuis quelques années, le nombre de ces baptêmes augmente régulièrement dans certains pays d'Europe. Ainsi, plus de sept mille adultes ont été baptisés cette année en France lors de cette veillée, soit 31% de plus que l'an passé : 62% de femmes et 38% d'hommes, plus de 75% de personnes de moins de 40 ans et 36% entre 18 et 25 ans. Deux jeunes de 15 et 17 ans ont été baptisés lors de la veillée pascale cette année à Perros-Guirec.
Charles Mercier, historien du catholicisme, explique cela par une soif de spiritualité, une recherche de repères et d'espérance face à un avenir incertain : « Quand la modernité elle-même devient angoissante, retour de la guerre, crise écologique… que les promesses de la société de consommation s'épuisent et ne répondent plus aux besoins existentiels, l'époque peut sécréter à nouveau du besoin spirituel et religieux ». Le rôle tenu par les grands-parents pratiquants, principalement les grands-mères, lorsque les enfants encore jeunes leur sont confiés et ont donc pu prier avec eux et aller à l'église, a aussi contribué à éveiller ce désir de baptême chez certains jeunes. Sept mille adultes baptisés, le chiffre paraît élevé mais il est très faible devant les quelques centaines de milliers d'enfants qui naissent chaque année en France et ne sont pas baptisés ! (*Ces données sont extraites du journal La Croix du 29 mars 2024.*)

Yves Ollivier

DATES À RETENIR

- **Messes :** consulter les affiches présentes sur les églises ou le site internet de la paroisse
- **Pardon de St-Méen** : Lundi de Pentecôte 20 mai à 10h30
- **Pardon de St-Quay** : Samedi 20 juillet à 18h30

Renseignements : contacter **le presbytère de Perros-Guirec (02 96 23 21 64)** ou consulter le **site internet** de la paroisse : http://perros-guirec.catholique.fr/

Mot de la majorité

Notre commune se porte bien, financièrement, socialement, humainement. Notre école a retrouvé des effectifs qui laissent entrevoir une évolution positive des postes d'enseignants à court ou moyen terme. Les finances de la commune se portent bien, même si cette année est particulière par la superposition de vieux emprunts bientôt échus et d'un nouveau. Cette bonne gestion a d'ailleurs été confirmée par le conseiller aux élus locaux du Trésor public. Nous n'avons donc pas augmenté les impôts locaux, les économies générées par une gestion responsable des dépenses en énergie et en eau, en pleine période d'inflation, nous permettent même d'envisager de nouveaux investissements. La Maison kénanaise, ce lieu associatif tant attendu, est livrée dans les temps ; la place sera fonctionnelle dès la fin de l'été, et nous envisageons d'y installer un marché de proximité peu après son inauguration, la seconde quinzaine d'octobre. Le projet de restauration du ruisseau de la Coulée verte, conditionné aux financements des instances environnementales conférera à cet espace associatif un écrin de nature idéal.

En cette seconde moitié d'année 2024, nous travaillons sur le projet de résidence du centre-bourg, située juste derrière la Maison kénanaise. Deux promoteurs-bailleurs nous proposeront prochainement leur projet et nous aurons l'occasion de le partager ensemble avant de prendre une décision.

Tout cet optimisme ne doit pas nous faire oublier celles et ceux qui peinent à force de crises successives ; à se loger dans cette crise du logement sans précédent, à boucler les fins de mois en cette période d'inflation chronique, à se soigner… Nos engagements sont fermes et nos convictions inébranlables. Notre équipe majoritaire au conseil municipal n'a de cesse de prendre des décisions en adéquation avec les problématiques actuelles. C'est dans ce sens que nous avons pris des positions claires par plusieurs motions de soutien ou par des actions engagées pour tous nos concitoyennes et concitoyens de Saint-Quay-Perros et du Trégor, sur la santé, sur l'éducation, sur les politiques sociales territoriales entre autres.

Nous serons toujours là pour vous accompagner dans vos démarches, vous aider à surmonter vos difficultés dans la mesure de nos compétences et de nos moyens.

Dynamique kénanaise,
majorité du conseil municipal

Mot de l'opposition

Le budget d'investissement 2024 a été adopté par le conseil municipal le 28 mars dernier. Notre groupe ayant voté contre, nous entendons éclairer les kénanais sur les raisons de notre opposition.

Chaque équipe municipale définit initialement son programme électoral mais celui-ci ne doit pas oublier les points essentiels de la gestion d'une commune à savoir : la gestion du quotidien et l'entretien général de son environnement.
La voirie en particulier nécessite une vigilance importante vu sa dimension (22 à 23 km) et doit chaque année apparaître dans le budget et ce, dans le respect de tous les contribuables kénanais. Les investissements dans ce domaine ne sont pas des variables d'ajustement du budget. (Voir le tableau prévisionnel du VSQ 158 de juin 2021)

La baisse de l'endettement (moins 1.600 M€) lors des deux dernières mandatures 2008/2020 et la gestion saine laissée par ces mêmes prédécesseurs ont permis une reprise des investissements. Les problèmes de la station d'épuration enfin réglés, le lotissement communal de Crech min bloqué lors du mandat précédent a pu démarrer et des particuliers ont vendu leurs terrains ouvrant la voie à des lotissements privés.
Mais de gros engagements ont été pris pour la Maison kénanaise. Des annuités très fortes sont à prévoir en 2024 et les années suivantes (850000€ empruntés sur 20 ans en 2023). Aujourd'hui, d'après les chiffres présentés, le coût de la Maison kénanaise et de la halle s'élève à 1.997 M€ TTC (soit 2.200 M€ avec la démolition de l'ancienne école).
Lors de ce conseil du 28 mars, Le Maire fait savoir qu'il envisage l'achat d'une parcelle de 2400m² à Crech min2 (budget qui pourrait y être alloué : 100000 €) pour des habitats légers en location. Il confirme le réaménagement de la coulée verte conditionné par des subventions (!).

"AGIR pour Saint-Quay-Perros"

josiane.reguer@mairie-saintquayperros.fr
gisele.leguillouzer@mairie-saintquayperros.fr
michel.benoit@mairie-saintquayperros.fr

46 Agenda

JUIN

Dimanche 9 juin
- **Élections européennes**

Samedi 15 juin
- **Voyage en Coulée verte** animations, théâtre et concerts, à partir de11h30

Samedi 22 juin
- **Inauguration arbre de vie**
  > salle Yves Guégan - 11h

Dimanche 23 juin
- **Kermesse de l'Amicale laïque à l'école**

Dimanche 30 juin
- **Matinée culture de la bibliothèque, le "petit monde du ruisseau",**
  > Coulée verte, 9h30 à 12h30

JUILLET

Samedi 20 juillet
- **Pardon de Saint-Quay,** 18h30
- **Fest-noz des Danses bretonnes avec Loened Fall,**
  > Coulée verte

AOÛT

Dim. 4 août
- **Musiques sur place #10**
  Mathieu Crochemore Trio - 17h à 20h
  > place de la Mairie

Du dimanche 4 au jeudi 15 août
- **Exposition d'Arts kénanaise**
  invité d'honneur le peintre Jean-Marie Thoraval, 15h à 19h

Dim. 25 août
- **Musiques sur place #11**
  Flying Duchamp - 17h à 20h
  > place de la Mairie

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre
- **Forum des associations**

Dim. 15 septembre
- **Théâtres sur place #2**
  Santa Maria par la Cie Via Cane - 17h à 20h
  > place de la Mairie

Permanences du maire et des adjoints

> Le maire et les adjoints peuvent recevoir les Kénanaises et Kénanais aux heures suivantes, à la mairie :

- **Olivier HOUZET - Maire**
  Mardi matin : 10h > 12h
- **Gaëlle URVOAS - 1ère adjointe**
  chargée de l'administration générale, des finances et du personnel communal
  Mercredi matin : 10h > 11h
- **Marcel LE BOZEC - 2ème adjoint**
  chargé des travaux et constructions
  Lundi matin : 10h > 12h
- **Nolwenn BRIAND - 3ème adjointe**
  chargée du lien social et du monde associatif
  Vendredi matin : 9h30 > 10h30, sur demande de rendez-vous, à domicile ou en mairie
- **Christian DAGORN - 4ème adjoint**
  chargé de l'urbanisme, des mobilités et voiries
  Vendredi matin : 10h > 11h

Le maire et ses adjoints sont disponibles le samedi matin de 10h à 12h **sur rendez-vous**.

Infos pratiques 47

MAIRIE

Tél. : 02 96 49 80 40
email : contact@mairie-saintquayperros.fr
site : mairie-saintquayperros.fr

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
fermée le mercredi et le vendredi après-midi
samedi : 8h30 à 12h

facebook.com/saintquayperros
instagram.com/saintquayperros

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS À DOMICILE (LTC)

- **ORDURES MÉNAGÈRES**
  > Mercredis semaines paires
  Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **COLLECTE SÉLECTIVE**
  > Mercredis semaines impaires
  Le tri sélectif est **indispensable** au recyclage et à la valorisation des déchets. Veillez à nettoyer et désinfecter régulièrement les conteneurs.
- **ENCOMBRANTS ET FERRAILLES**
  Dans la limite de 2m³ par foyer, sur inscription au **02 96 05 55 55** ou : **info-usagers@lannion-tregor.com**.
  > Prochaines collectes : 18 juin et 17 septembre 2024
  À déposer sur la voie publique la veille.

APPORT DES DÉCHETS

- **DÉCHÈTERIES**
  Perros-Guirec (06 72 13 67 75) et Louannec (02 96 91 06 33)
  > Horaires d'été du 1er mai au 30 septembre, 9h à 12h et 13h30 à 18h :
  - **Perros-Guirec** : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi
  - **Louannec** : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
- **OBJÈTERIE DE BUHULIEN** (02 96 13 34 22 - 07 72 25 54 82)
  > Horaires d'été du 1er mai au 30 septembre : du lundi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30, et le dimanche de 9h à 12h

DÉPANNAGE

- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE GDF : 0 810 433 022**
- **SÉCURITÉ DÉPANNAGE EDF : 0 810 333 122**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

> le lundi de 17h à 18h,
le mercredi et le samedi de 10h à 12h
Contact : bibli.saintquay@orange.fr

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- 8 impasse Park Lann, Z.A. Croas Hent Nevez
  > Standard : 02 96 05 00 12 de 9h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi

APPELS D'URGENCE

- **SAMU : 15**
- **POLICE/GENDARMERIE : 17**
  Gendarmerie de Perros-Guirec : 02 96 23 20 17
  Commissariat de Lannion : 02 96 46 69 50
- **URGENCES POUR SOURDS OU MALENTENDANTS : 114**
  Fonctionne en visiophonie, tchat, SMS ou fax.
- **CENTRE HOSPITALIER** de Lannion : **02 96 05 71 11**
- **POLYCLINIQUE DU TRÉGOR** à Lannion : **02 96 46 65 65**
- **AGRI'ÉCOUTE : 09 69 39 29 19**
- **CENTRE ANTI-POISONS** à Rennes : **02 99 59 22 22**
- **ENFANCE MALTRAITÉE : 119**
- **FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236**
- **INFOS CORONAVIRUS : 0 800 130 000**
- **PHARMACIES DE GARDE : 32 37** (0,35€ TTC / min)
- **SECOURS EN MER CROSS : 196**
  SNSM : 06 75 24 11 99
- **SOS SUICIDE PHÉNIX : 01 40 44 46 45**
- **VIOLENCE FEMME INFO : 39 19**

COLLECTE DON DU SANG

- **Mercredi 24 juillet, jeudi 25 juillet et jeudi 12 août, de 14h à 18h15**
  Salle Rouzic à Perros-Guirec

GROUPE MÉDICAL "MÉDIPLURIEL"

- Médecins généralistes, masseur, kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, orthoptiste, sophrologue, ostéopathe, orthophonistes, infirmiers, podologue, thérapeute familiale
  > Standard médical : 02 96 49 10 10
  > Paramédical : 02 96 49 10 00
  de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi, et de 8h à 12h le samedi

CABINETS D'INFIRMIERS

- Soins à domicile
  > 1 rue Joseph Campion : 02 96 23 25 37
- Soins sur place et à domicile
  > Centre Médipluriel, 86 rue de Kerliviec : 06 31 50 29 89

SAINT-QUAY-PERROS

35ème édition

EXPOSITION D'ARTS KÉNANAISE

du 4 au 15 août 2024

> 15h à 19h

Invité d'honneur

Jean-Marie Thoraval

peintre

Salle Yves Guégan

+ 25 exposants

Entrée libre et gratuite

Saint-Quay Perros
commune de
SANT-KE-PERROZ